

00347

UNIFEM/CILSS

RAPPORT D'EXECUTION DES ATELIERS
DE FORMATION DES PLANIFICATEURS
ET DES RESPONSABLES DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES ONG FEMININS
TENUS A MARADI (NIGER)
ET A SALY-PORTUGAL (SENEGAL)

TOME II : ANNEXES

JANVIER 1991

INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
AFRIQUE DE L'OUEST-SAHEL (IPD/AOS)
01 BP 1756 OUAGADOUGOU 01-BURKINA FASO

A N N E X E S

LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT D'EXECUTION DES
ATELIERS UNIFEM / CILSS

- ANNEXE 1 : Programme des ateliers sous-régionaux de formation des planificateurs et de responsables des services techniques et des ONG.
- ANNEXE 2 : Discours du Représentant Résident du PNUD au Niger à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de Maradi.
- ANNEXE 3 : Discours de Madame le Ministre des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme lors de l'atelier sous-régional sur l'IFD à Maradi.
- ANNEXE 4 : Fiche pédagogique des travaux de groupe (1 exemple de Maradi).
- ANNEXE 5 : Résultats des travaux de groupe (1 exemple de Maradi).
- ANNEXE 6 : Résultats des travaux de groupe (1 exemple de Maradi).
- ANNEXE 7 : Résultats des travaux de groupe (1 exemple de Maradi).
- ANNEXE 8 : Fiche pédagogique sur les travaux de groupe (1 exemple de Saly-Portudal).
- ANNEXE 9 : Résultats des travaux de groupe (1 exemple de Saly-Portudal).
- ANNEXE 10 : Communiqué final de l'atelier de Maradi.
- ANNEXE 11 : Recommandations de l'atelier de Maradi.
- ANNEXE 12 : Motions et remerciements de l'atelier de Maradi.
- ANNEXE 13 : Discours de la Coordinatrice Régionale de l'UNIFEM à l'occasion de la clôture de l'atelier de Maradi.
- ANNEXE 14 : Discours de clôture de l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au développement à Maradi.

- ANNEXE 15 : Discours du Représentant du PNUD à la cérémonie d'ouverture de Saly-Portudal.
- ANNEXE 16 : Discours d'ouverture de l'atelier sous-régional sur les stratégies d'IFD prononcé par Mme le Ministre Délégué Chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant.
- ANNEXE 17 : Rapport de synthèse de l'atelier sous-régional UNIFEM/CILSS sur les stratégies d'IFD à Saly-Portudal.
- ANNEXE 18 : Discours du Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS.
- ANNEXE 19 : Discours de clôture de l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au développement de Saly-Portudal
- ANNEXE 20 : Motion spéciale de remerciement à son Excellence ABDOU DIOUF, Président de la République du Sénégal.
- ANNEXE 21 : Liste des participants à l'atelier de Maradi du 12 au 24 novembre 1990.
- ANNEXE 22 : Liste des participants à l'atelier de Saly-Portudal du 10 au 22 décembre 1990

I P D / A O S
01 BP. 1756
TEL. 30.03.90
OUAGADOUGOU 01

UNIFEM/CILSS-CEDEAO

INTEGRATION DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT

PROGRAMME DES ATELIERS SOUS-REGIONAUX
DE FORMATION DES PLANIFICATEURS ET DE RESPONSABLES
DES SERVICES TECHNIQUES ET DES ONG FEMININS

Octobre 1990

PLAN DE PRÉSENTATION

	Pages
I/ - RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCE.....	1
1.1. Les objectifs de formation tels que définis par l'UNIFEM....	1
1.2. Les résultats attendus tels que définis par l'UNIFEM.....	2
II/ - LE PROGRAMME DE FORMATION.....	3
2.1. L'analyse des objectifs et des résultats par l'IPD/AOS.....	3
2.2. Les grandes masses du contenu de la formation.....	5
2.2.1. Les thèmes de formation.....	5
2.2.2. Le découpage séquentiel.....	5
2.3. La durée de la formation.....	7
2.3.1. La durée totale.....	7
2.3.2. L'allocation du temps par rapport aux deux phases....	7
2.4. Les méthodes pédagogiques.....	7
2.5. Les formateurs.....	8
2.6. Les moyens autres que ceux humains.....	8

I/ - RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

1.1. Les objectifs de formation

Tels que définis dans les termes de référence établis par l'UNIFEM et relatifs aux deux ateliers sous régionaux à organiser dans le cadre du programme de formation des planificateurs et des responsables des services techniques et des ONG féminines travaillant dans le domaine de l'intégration de la Femme au Développement (IFD) les buts et objectifs à réaliser sont les suivants :

- Le but des ateliers sous-régionaux est de poursuivre le dialogue instauré entre les responsables des organisations féminines, les planificateurs du développement, les institutions financières africaines et les agences de coopération afin d'élaborer et d'exécuter des projets et des programmes intégrant les priorités des femmes.

Les objectifs immédiats consisteront à :

1.1.1. Promouvoir la participation active et effective des femmes à la planification du développement national dans la sous-région de la CEDEAO.

1.1.2. Promouvoir par la formation la capacité des planificateurs à incorporer les femmes dans la planification du développement national

1.1.3. Former les responsables féminins aux techniques et compétences leur permettant de jouer le rôle de négociateur et d'avocat auprès des planificateurs du développement, des organismes nationaux et des agences extérieurs de coopération.

1.1.4. Aider les planificateurs et les responsables féminins à mettre au point un cadre de développement national impliquant des stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

1.2. Les résultats de formation

Les résultats attendus après la réalisation du programme de formation se décomposent en trois catégories.

1.2.1. Produits attendus

La réalisation des activités sus-mentionnées produira les résultats suivants :

1.2.1.1. Sensibilité accrue des planificateurs à la question du genre

1.2.1.2. 26 planificateurs du développement formés à l'intégration de la variable "Femme" dans les plans de développement national.

1.2.1.3. 39 responsables féminins formés aux techniques de communication avec les planificateurs et au rôle de plaidoyer pour l'intégration des questions IFD dans la planification du développement.

1.2.1.4. L'acquisition par les planificateurs et les responsables féminins de techniques et d'approches améliorées pour la compilation et l'analyse des informations de base en vue de faciliter la planification de la participation des femmes au développement.

1.2.1.5. Un guide pour les planificateurs et les spécialistes en IFD

1.2.2. Résultats spécifiques

Les résultats spécifiques escomptés particulièrement à la fin des ateliers de formation sont :

1.2.2.1. Acquisition par les stagiaires d'un cadre établi de collecte et analyse de données de base.

1.2.2.2. Une bonne information des planificateurs en matière d'allocation de ressources aux femmes.

1.2.2.3. L'acquisition par les planificateurs de la capacité d'analyse du genre dans le cadre de la planification de développement.

1.2.2.4. La formation des participants aux techniques de recherche et d'acquisition de ressources.

1.2.3. Résultats généraux

Un résultat fondamental escompté du programme de formation est le fait qu'une plus grande attention sera accordée aux femmes dans la participation du développement, dans son ensemble et nécessitant une action coordonnée spécifique dans tous les secteurs économiques et sociaux. On espère qu'à la suite de la formation et pour faciliter la tâche des planificateurs du développement, des cadres et des spécialistes chargés des questions des femmes dans le développement seront affectés dans les départements ministériels pour veiller à ce que les besoins et priorités des femmes soient traités d'une manière globale et coordonnée.

II/ - LE PROGRAMME DE FORMATION

2.1. Analyse des objectifs et des résultats

Il convient de rappeler que les objectifs et résultats précédemment définis correspondent à des conditions ad hoc notamment celles relatives aux effectifs de groupes-cibles tels que mentionnés aux alinéas 1.1.2 et 1.1.3 du point 1.1. des résultats attendus et aux temps de formation qui malheureusement constituent une contrainte pour pouvoir les atteindre pleinement. En effet, dans le cas de l'atelier devant se tenir au Niger, les effectifs tels que déterminés aux alinéas 1.1.2. et 1.1.3 du point 1.1. sont dans chaque cas non seulement doublés mais de composition hétérogène. En outre, le temps de formation est fixé à 10 jours ouvrables. De plus le

découpage de l'atelier en deux phases de deux semaines avec pour chacune de ces deux semaines la catégorie de public présente, introduit sur le plan pédagogique une grosse difficulté telle qu'il sera nécessaire pour la réalisation d'un aménagement adéquat de réduire le niveau de maîtrise des objectifs préalablement définis. L'exécution des thèmes découlant des objectifs et des résultats visés exige la présence des deux catégories de public que sont les femmes et les planificateurs. Or pendant la première semaine les planificateurs ne seront pas présents.

Au regard de ces considérations, les objectifs visés seront perçus en terme d'initiation et de sensibilisation quand bien même l'encadrement se trouve renforcé.

Concernant l'atelier devant se tenir au Sénégal et pour lequel l'effectif retenu est toujours de 25 participants pour une même durée de formation, les objectifs et résultats devraient être réalisés de manière suffisante si d'autres variables ne viennent pas s'ajouter aux difficultés signalées telle que l'hétérogénéité des participants.

2.2. - Les grandes masses du contenu de la formation

221. Les thèmes de formation

Les thèmes sur lesquels porte la formation ont été déterminés à partir des objectifs et des résultats précédemment définis

Le tableau ci-dessous établit la relation entre, d'une part les objectifs et résultats et d'autre part les thèmes retenus et les catégories du public visés de façon spécifique :

OBJECTIFS DE FORMATION	CATEGORIES DE PUBLICS SPECIFIQUEMENT CONCERNES	THEMES DE FORMATION
	Les femmes	<u>La Planification</u> <ul style="list-style-type: none">• Le processus de planification<ul style="list-style-type: none">• Définition• Stratégie• Etapes de planification• Projet et programme• Les domaines et formes d'intégration de la femme
111. - Promouvoir la participation active et effective des femmes à la planification du développement national dans la sous-région de la CEDEAO. + pays de l'Afrique Centrale (Cameroun Tchad)		<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités techniques de la femme en matière de planification.<ul style="list-style-type: none">• formes d'actions• Groupes-cibles

<p>112. Former les responsables féminins aux techniques et compétences leur permettant de jouer le rôle de négociateur et d'avocat auprès des planificateurs du développement, des organismes nationaux et des agences de coopération</p>	<p><u>La négociation</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Définitions• L'offre• Les partenaires• Les techniques de négociation	<p><u>Les femmes responsables</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de la problématique découlant de la I.F.D.• Mesures - dispositions et modalités pratiques liées à l'I.F.D.• Système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des éléments de l'I.F.D.
<p>113. Promouvoir par la formation la capacité des planificateurs à incorporer les femmes dans la planification du développement national</p>	<p><u>Les planificateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les femmes et les planificateurs	<p><u>La programmation</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Etude de cas• Elaboration de plans
<p>114. Aider les planificateurs et les responsables féminins à mettre au point un cadre de développement national impliquant des stratégies de participation plus effective des femmes au développement</p>	<p><u>Le suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Bilan par pays• Systèmes de suivi	

2.2.2. - Le découpage séquentiel

Le découpage séquentiel définitif sera réalisé au cours de la préparation pédagogique des ateliers compte tenu des contraintes soulevées au point 21.

2.3. - La durée de la formation

2.3.1. - La durée globale

Du 12 au 24 novembre, c'est au total treize jours dont deux sont consacrés à des visites de sites. Si on considère que la matinée du 12 et l'après-midi du 23 sont consacrées aux cérémonies d'ouverture et de clôture, il resterait 10 jours ouvrables soit 20 UT, une UT représentant soit une matinée ou une après-midi de travail.

2.3.2. - Allocation du temps global entre les deux phases

Le découpage du temps global en phases prend d'abord en considération le temps global alloué et les contraintes soulevées au point 21..

De ce fait la répartition suivante est retenue :

- Phase I _____ 11 UT
- Phase II _____ 9 UT

2.4. - Les méthodes pédagogiques

Le processus pédagogique s'articule autour de la préoccupation majeure de mettre en relation les deux catégories du public visé par l'I.F.D. Les méthodes favorisant le dialogue entre les deux groupes-cibles seront privilégiées, à savoir :

- les travaux de groupes
- les jeux de simulation

En outre les méthodes d'assimilation des concepts et techniques élémentaires ainsi que celles relatives à la maîtrise des outils et instruments liés aux objectifs de l'atelier seront adoptés une fois le contenu du programme précisé.

2.5. - Les formateurs

Les formateurs, facilitateurs ou animateurs seront au nombre de :

- Cinq pour l'atelier du Niger dont quatre formateurs de l'IPD/AOS. Deux planificateurs (deux gestionnaires analystes de projet) et un consultant planificateur à recruter sur place ;
- Quatre pour l'atelier du Sénégal dont trois formateurs de l'IPD/AOS (Un planificateur et deux gestionnaires analystes de projet) et un consultant planificateur à recruter sur place.

2.6. - Les moyens autres que ceux humains

Les moyens autres que ceux humains sont consignés dans le contrat.

PHASES	OBJECTIFS DE LA FORMATION	CONTENU DES PROGRAMMES		TPS	MÉTHODES PEDAGOGIQUES				INTERVENANTS	
		Thèmes	Séquences		Exposé	Travaux de groupe	Restitution	Simulation	Facilitateur	Animat-
1ERE PHASE	1.11 - Promouvoir la participation active et effective des femmes à la planification du développement dans la sous région	1.111. <u>La Planification</u>	1.1111. Processus de Planification • Définitions • Stratégies • Etapes de planific. • Projet & programme	3 UT	+				BM BM IK FK	
			1.1112. Durée et forme d'intégration de la femme	2 UT	+	+	+		MF	
10,5 UT	1.12. Former les Responsables féminins aux techniques et compétences leur permettant de jouer le rôle de négociateur et d'avocat auprès des planificateurs du développement des org. nation. et des Agences extérieures de coopération	1.121. <u>La négociation</u>	1.1211. Définition 1.1212. L'offre 1.1213. Les partenaires 1.1214. Les techniques de négociation	3,5 UT	+				MF FK FK	
			1.1311. Reinforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de la problématique découlant de l'I.F.D.	4 UT	+				IK	
2 EME PHASE	1.13. Promouvoir par la formation, la capacité des planificateurs à incorporer les femmes dans la planification du développement national	1.131. <u>La planification</u>	1.1312. Mesures et modalités pratiques liées à l'I.F.D.	2 UT					MF	
			1.1313. Le système de suivi évaluation de la mise en œuvre des éléments de l'I.F.D.		+				MF	
8 UT	1.14. Aider les planificateurs et les responsables féminins à mettre au point un cadre de développement national impliquant des stratégies de participation plus effectives des Femmes dans le développement	1.141. <u>La Programmation</u>	1.1411. Etudes de cas	1 UT	+				Consultants Mme KI-ZERDO FK	
			1.1412. Elaboration des plans nationaux	1 UT		+	+	+		
			1.1413. Le suivi • bilan par pays • Le système de suivi	1 UT	+					
										E Q U I P E
										P E D A G I Q U E T P D

卷之三

DATE HORAIRES	LUNDI 10/12/90	MARDI 11/12/90	MERCREDI 13/12/90	JEUDI 14/12/90	VENDREDI 15/12/90	SAMEDI 16/12/90
8 H - 10 H	OUVERTURE OFFICIELLE	- Définition - Stratégies (Exposé théorique)	- Projets et Programmes (Plénière de restitution)	- Domaines et formes d'intégration de la femme (Plénière de restitution)	- Renforcement capacité technique de la femme à la planification (Plénière de restitution)	
	P A U S E	PLANIFICATION	PLANIFICATION	PLANIFICATION	NEGOCIATION	
10 H 15 12 H 30	Présentation du Programme du Séminaire	- Etapes de la planification (Exposé théorique)	- Projets et Programmes (Plénière de restitution)	- Domaines et formes d'intégration de la femme (Plénière de restitution)	- Définitions - Offre (Exposé théorique)	
	P A U S E	PLANIFICATION	PLANIFICATION	PLANIFICATION	NEGOCIATION	
15 H 00 16 H 15	Présentation du Programme du Séminaire	- Projets et Programmes (Exposé théorique)	- Domaines et formes d'intégration de la femme (Exposé théorique)	- Renforcement capacité technique de la femme à la planification - Exposé théorique - Travaux de groupes	- L'offre (Elaboration de cas)	
	P A U S E	PLANIFICATION	PLANIFICATION	PLANIFICATION	NEGOCIATION	
16 H 30 18 H 00	Présentation du Programme du Séminaire	- Projets et Programmes (Travaux de groupes)	- Domaines et formes d'intégration de la femme (Travaux de groupes)	- Renforcement capacité technique de la femme en matière de planification (Travaux de groupes)	(Travaux de groupes)	(suite)

EMPLOI DU TEMPS DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 DECEMBRE 2022

DATE	LUNDI 17/12/90	MARDI 18/12/90	MERCRIDI 19/12/90	JEUDI 20/12/90	VENREDI 21/12/90	SAMEDI 22/12/90
HORAIRES						
8 H - 10 H	NEGOCIATION - Les partenaires et les techniques de négociation	PLANIFICATION - Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'IFD Exposé théorique : Cas du Mali	PLANIFICATION - Mesures et modalités pratiques de mise en œuvre de l'IFD (Travaux de groupes)	PROGRAMMATION - Présentation de la procédure UNIFEM (Travaux de groupes)	PROGRAMMATION - Plans d'action (Travaux de groupes suite)	CLOURE
	P A U S E	C A P E	C A P E	C A P E	C A P E	
10 H 15	NEGOCIATION - Jeux de simulation en groupes	PLANIFICATION - Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'IFD (Travaux de groupes sur plans d'action)	PLANIFICATION - Mesures et modalités pratiques de mise en œuvre de l'IFD Plénière de restitution	PROGRAMMATION - Plans d'action Travaux de groupes	PROGRAMMATION - Plans d'action Outils de Suivi/ Evaluation	DEPART
12 H 30						
	P A U S E	C A P E	C A P E	C A P E	C A P E	
15 H 00	NEGOCIATION - Simulation en plénière	PLANIFICATION - Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'IFD Théories et outils de Suivi/Evaluation	PLANIFICATION - Mesures et modalités pratiques de mise en œuvre de l'IFD Plénière de synthèse	PROGRAMMATION - Plans d'action (Travaux de groupes suite)	PROGRAMMATION - Synthèse (Exposé théorique)	DEPART
16 H 15						
	P A U S E	C A P E	C A P E	C A P E	C A P E	
16 H 30	NEGOCIATION - Simulation en plénière (suite)	PLANIFICATION - Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'IFD Théories et outils de Suivi/Evaluation	PROGRAMMATION - Présentation des études de cas portant sur le gaz (CONSULTANTS-CISSL)	PROGRAMMATION - Plans d'action (Travaux de groupes suite)	EVALUATION DU SEMINAIRE	DEPART
18 H 00						

DISCOURS DU REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD AU NIGER A L'OCCASION
DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE MARADI
(12 - 24 NOVEMBRE 1990)

Madame le Ministre des Affaires Sociales et de la Promotion
de la Femme

Monsieur le Ministre du Plan

Monsieur le Préfet,

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Je me rejouis d'être parmi les participants à cet atelier sous-régional, dont l'objectif est de débattre de la problématique de la femme au développement, mais aussi d'esquisser un programme d'action pour restituer à la femme la place qui lui revient de droit dans ce monde encore largement dominé par l'homme.

Il y a 15 ans, la conférence mondiale de l'année internationale de la femme, tenue à MEXICO en 1975, ouvrait le débat sur la condition de la femme et exigeait son intégration au courant général de développement économique. Depuis, les mentalités des planificateurs du développement ont beaucoup évolué dans le bon sens mais la grande majorité des femmes africaines continuent de travailler entre 14 et 18 heures par jour, de produire 50 à 80 % des produits alimentaires de l'Afrique Subsaharienne, de prendre en charge la corvée d'eau, de ramasser le bois de feu et de prendre soin de leur famille. Toutefois, elles ne bénéficient toujours pas de l'égalité d'accès à l'éducation, à la formation et au crédit, alors même qu'elles sont le chef de famille dans un ménage Africain sur trois et doivent contribuer au revenu du ménage. Leurs conditions sanitaires et nutritionnelles restent mauvaises.

Ce qui a changé, c'est que les responsables sont désormais conscients que la place des femmes est un impératif économique autant qu'une question sociale, et reconnaissent qu'un développement durable est impossible sans la participation des femmes.

La non intégration de la femme au développement et les conséquences issues de ce phénomène sur les objectifs de développement nationaux et internationaux, constituent une préoccupation majeure dans l'ensemble de nos pays en voie de développement en général, et en Afrique en particulier.

C'est le lieu ici de rappeler une fois de plus, que les femmes rencontrent de grandes difficultés et de nombreux obstacles pour leur intégration au développement. Les obstacles rappelons-le sont essentiellement dus :

- aux contraintes socio-culturelles qui imposent une discrimination à l'égard des femmes se traduisant par des inégalités d'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi, au crédit bancaire, à la responsabilisation ...
- à l'absence de politique clairement définie en vue de l'intégration des femmes au développement ;
- et enfin à la quasi invisibilité de la contribution des femmes au PIB quel que soit leur niveau de performance dans certains secteurs.

Longtemps oubliée, la participation des femmes au développement fait maintenant partie intégrante des politiques nationales de développement. Néanmoins, elle reste marginalisée et a été à l'origine de la création de services d'Etat ou parastataux spécialisés.

Première responsabilisée de la maison, la femme n'en a pas moins une certaine indépendance économique. Son apport au budget familial vient améliorer la composition des repas journaliers, la santé et la toilette de ses enfants. Elle tire ses revenus de son activité artisanale, du petit commerce, du petit élevage et de sa production agricole. A propos de celle-ci, il faut souligner que la femme a généralement accès aux terres les plus mauvaises et les plus éloignées, qu'elle a difficilement accès aux moyens de production tels que les semences et engrains, et qu'elle dispose de peu de temps pour cultiver. Et pourtant elle a la charge d'apporter les compléments nutritionnels indispensables à la céréale de base que fournit le chef de famille.

Les femmes n'ont aucun moyen de posséder la terre et les parcelles qu'elles cultivent leur sont généralement attribuées à titre provisoire. En effet, les femmes sont "mobiles" en se mariant. Elles s'organisent en association d'entraides et en tontines. Leur niveau d'alphabétisation est faible et leur capacité de gestion est donc limitée malgré un potentiel certain : Les femmes ont l'habitude de se débrouiller quand le grenier familial est vide !

Les éléments ci-dessus évoqués, qui ne sont point une nouveauté, constituent néanmoins un rappel nécessaire qui est en soi une adhésion à la lutte pour l'intégration de la femme au développement.

Le système des nations-Unies dans son ensemble joue depuis 1946 un rôle important marqué par les actions suivantes :

- création de la Commission de la femme (1946)
- Convention sur les Droits Politiques de la femme (1952)
- Année Internationale de la femme (1975)
- Organisation de plusieurs conférences sur le thème de l'intégration de la femme au développement (Nouakchott 1977, Rabat 1979, Lusaka 1979, Arusha 1984, Nairobi 1985).

A l'issue de la conférence de Nairobi plusieurs Gouvernements en Afrique se sont engagés à œuvrer pour l'amélioration des conditions de la femme grâce à des réformes législatives, économiques et sociales. Cet engagement n'est pas une nouveauté en soi dans les objectifs nationaux de développement. Au Niger, par exemple, le Plan de développement ainsi que les structures politiques (Samaria, Société de Développement, charte nationale et constitution ...) ont reconnu une place de choix à la femme.

En outre le Niger n'est pas en reste dans l'exécution de l'engagement de la conférence de Nairobi. En effet l'amélioration des conditions de vie de la femme, de son intégration au développement, est fortement et concrètement exprimé par la création en 1988 d'une structure gouvernementale (Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la femme) spécialement en charge de cet objet.

Nous ne pouvons que nous rejouir car l'expression de cette volonté politique vient soutenir l'effort que les Nations-Unies à travers le PNUD déploient pour la femme en tant qu'agent de développement.

Le PNUD s'est depuis longtemps engagé en faveur de la pleine participation des femmes à ses activités. L'appui qu'il accorde à l'Afrique depuis des années a contribué à faire en sorte que les femmes disposent à présent d'une eau potable non loin du domicile, doivent parcourir des distances moindres pour rassembler du bois de feu, obtiennent de meilleurs rendements de leurs cultures, acquièrent des revenus par le biais de petites entreprises commerciales et accèdent à l'alphabétisation et l'éducation de base. Le PNUD collabore aussi étroitement avec le

Fonds de Développement des Nations-Unies pour la Femme (UNIFEM), qui finance des projets axés spécifiquement sur les femmes et fait office de représentant d'UNIFEM sur le terrain.

En 1987, le PNUD s'est doté d'une division de la femme et du Développement. Cette division procède actuellement à un réexamen de tous les programmes de pays du PNUD dans la région afin de déterminer dans quelle mesure les femmes sont directement concernées, en tant que participantes et en tant que bénéficiaires. Elle est aussi en train de mettre au point les données de base nécessaires pour mesurer la valeur monétaire de la contribution des femmes à l'économie des différents pays, mesure qui devrait permettre de corroborer la contribution des femmes au fonctionnement normal de l'économie.

Dans le cadre d'un programme régional incluant le Niger auquel le PNUD a alloué 14,4 millions de dollars, sept projets ont été entrepris pour accroître la productivité des femmes africaines, notamment dans l'agriculture, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, l'énergie et le secteur non structuré de l'économie. On s'efforce aussi d'améliorer l'accès des femmes au crédit et à l'enseignement scientifique et technique.

Il m'est agréable de dire ici que le 4ème Programme du PNUD au Niger consacre 50 % de ses ressources au développement du secteur rural, domaine privilégié où s'exerce l'essentiel des activités des femmes.

Le PNUD et les autres institutions du système des Nations Unies (FNUAP, UNICEF, FNUAP, FAO, OMS) financent un ensemble d'activités qui contribuent à l'objectif d'amélioration d'un environnement propice à la promotion de la femme nigérienne.

En guise d'illustration, je citerai les activités suivantes :

A./ - Le projet "Appui aux femmes rurales" dans la gestion de N'Guigmi dont le thème essentiel - l'amélioration de la condition de la femme en milieu rural - s'articule autour de cinq objectifs principaux :

- a) - Un développement des activités productives - agricole et non agricole - des femmes afin d'accroître leurs revenus, et ainsi leur autonomie et leur statut;
- b) - Un allègement des travaux domestiques qui entravent la disponibilité et la santé des femmes ;
- c) - Une animation continue des femmes au niveau villageois permettant la constitution de groupements de femmes et l'émergence d'animatrices villageoises ;
- d) - Une meilleure formation des femmes leur permettant de mieux maîtriser et gérer le développement de leurs activités ;
- e) - Une plus grande sensibilisation des services gouvernementaux et des organisations non gouvernementales à différents niveaux, à la nécessité de la mise en œuvre des programmes destinés aux femmes rurales et aux méthodes de planification, de gestion et de suivi de tels projets.

B./ Promotion et formation coopératives dans le département de Zinder

L'un des objectifs principaux du projet est la conception d'un programme spécifiquement axé sur l'intégration des femmes dans les activités économiques des coopératives.

Une cellule de promotion féminine au sein du projet est opérationnelle depuis juillet 1989. Six villages sont concernés par l'activité "EPARGNE-CREDIT" qui permet aux femmes de mener des activités de petit commerce ou d'élevage de petit ruminant.

D'autre part trois moulins à grains sont installés dans trois villages différents.

La cellule est en train de réfléchir sur des nouvelles activités féminines à développer ou à reprendre dans la nouvelle phase du projet. Des besoins en alphabétisation sont aussi exprimés.

C./ Le projet ACOPAM "Appui aux activités de développement assistées par le Programme Alimentaire Mondial" est un projet sous-régional financé par la Norvège, et exécuté par le BIT en zone scudano-sahélienne d'Afrique de l'Ouest, dans le cadre du programmes des coopératives de l'OIT.

L'un des objectifs principaux du projet est la promotion de la participation des femmes au développement économique, au sein d'organisations de type coopératif.

Une activité d'embouche bovine a été réalisée exclusivement avec une coopérative de femmes. Les prêts sont consentis sous forme de crédit-épargne. Les femmes versent un apport personnel pour l'achat des petits ruminants. Le prêt est étalé sur deux ans. Un comité de gestion constitué de femmes a été mis en place. Les résultats sont très satisfaisants et les femmes ont fait montre de bonne volonté et de sérieux.

D./ Projet "Amélioration des conditions de vie et de l'habitat en milieu urbain".

Ce projet vise à restructurer un ancien quartier et aménager un nouveau quartier dans la zone de Yantala pour permettre l'installation des familles qui seront déplacées. Les crédits qui permettront à ces familles d'accéder à l'habitat, sont donnés à des conditions douces. Les femmes de Yantala seront pleinement associées aux actions du projet dans la prise de décision à travers les réunions du quartier, l'utilisation et l'entretien des latrines, acquisition des parcelles en tant que chefs de ménages pour certaines, et participation aux actions communautaires ainsi que la mise en valeur des parcelles et l'auto-construction des logements.

E./ "Aménagement et reboisement forestier à buts multiples"

Objectifs principaux :

- Fixation des dunes et lutte contre l'ensablement pour la protection des terres agricoles et la correction torrentielle dans les bassins versants ;
- les aménagements des formations forestières naturelles pour la production du bois de feu ;

Aspects de la femme :

Activités liées aux femmes :

- 4 agents de vulgarisation et d'animation forestiers (AVAF) ont été formés par le projet, qui étaient sensés d'intéresser les femmes dans la zone d'intervention du projet ;
- aux cultures maraîchères dans leurs concessions familiales ;
 - création de pépinières villageoises,
 - utilisation des foyers améliorés,
 - les femmes ont activement participé à tous les travaux de fixation des dunes, correction de ravins et plantations de brise-vents.

Bénéfices :

- l'économie de temps et du bois grâce aux foyers améliorés,
- l'économie par la production des légumes,
- meilleure alimentation,
- création de revenus par la vente de légumes.

F./ "Femmes et population"

Comme vous le savez, le Niger est un pays à faible revenu et au taux de production élevé (3,1 %). L'espacement des naissances et la protection de la santé de la mère et de l'enfant sont deux principaux éléments de la stratégie que le gouvernement compte promouvoir en vue de maîtriser cette croissance démographique forte qui entrave ses efforts en matière de développement.

En réponse à ces préoccupations, il s'agit pour le FNUAP d'appuyer son appui à cet objectif à long terme qu'est la maîtrise de la croissance démographique par :

- a) - L'information, l'éducation des femmes en matière de population,
- b) - La mise en place d'une base d'informations et d'une banque de données appropriées sur la situation des femmes,

- c) - L'accès pour ces dernières aux services de santé et de planification familiale,
- d) - L'accroissement de leurs connaissances et compétences (en vue de leur insertion (ou du relèvement de leur participation) dans les circuits de production.

Le projet "Femmes et Population" qui vient appuyer l'Association des Femmes du Niger (AFN) a permis d'accroître les connaissances et compétences de 577 responsables d'arrondissement et 98 "ZARMAKOVES" en matière de gestion du projet, d'éducation en matière de population et à la vie familiale (parenté responsable, planification familiale etc ...) et de soins de santé primaire (vaccination, nutrition). Ce projet facilitera et élargira les actions déjà menées par le centre national de santé familiale qui depuis sa création en 1984 a donné des services (consultations de planning familial, soins des femmes en grossesse à risques et de leurs enfants, stérilité, etc ...) à près de 15.000 femmes et permis grâce à ces actions la publication d'une ordonnance (Avril 1988) autorisant la contraception sur toute l'étendue du territoire.

Par ailleurs, dans le cadre du 5ème cycle (Programme) qui débutera en 1992, le PNUD en collaboration avec les ministères compétents (Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, Ministère du Plan ...) inscrira d'une manière prioritaire le thème de l'intégration de la femme dans ses activités.

Le PNUD et l'UNIFEM sont heureux de collaborer avec le gouvernement du Niger qui a bien voulu accueillir cet atelier sous-régional à Maradi.

Le PNUD et l'UNIFEM rendent un vibrant hommage au gouvernement des Pays Bas dont le généreux concours financier a permis l'organisation de l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au développement en Afrique.

Madame le Ministre,

Honorables Invités,

Messieurs et Mesdames les Délégués,

Permettez-moi de saluer ici la présence du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), agence d'exécution du programme des Ateliers sous régionaux d'intégration de la femme au développement" et de l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD/NOS) institution d'appui technique aux travaux de Maradi.

J'espère en ce sens que cet atelier débouchera sur un plan d'action national pour le Niger, Plan qui nous servira de cadre de référence pour l'élaboration du Programme du 5^e cycle du PNUD pour le Niger.

Il ne me reste qu'à souhaiter, plein succès aux travaux de cet atelier pour le grand bien de la femme Nigérienne.

Je vous remercie.

卷之三

10

ANNEXE N° 3

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA PROMOTION
DE LA FEMME LORS DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL SUR L'I.F.D..
DU 12 AU 24 NOVEMBRE 1990 A MARADI.**

Monsieur le Ministre du Plan ;

Monsieur le Préfet de Maradi

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur d'Orientation Nationale (CSON) ;

Mesdames et Messieurs les Députés

Honorables chefs des Provinces du KAISINA et du GOBIR ;

Monsieur le Représentant du PNUD au Niger

Honorables Déléguées ;

Madame la Coordonnatrice Régionale du Fonds de Développement des Nations-Unies pour la Femme (UNIFEM) ;

Mesdames et Messieurs.

C'est une occasion mémorable pour moi de pouvoir accueillir dans la cité historique de Maradi, les honorables Déléguées venues du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Mauritanie, du Tchad et du Togo, pour cette rencontre sur l'intégration de la femme au développement.

Le choix de notre pays pour abriter cette rencontre de haut niveau n'est pas l'effet du hasard. Il est avant tout une marque de confiance à notre politique en matière d'intégration de la femme au développement, mais encore un témoignage du dynamisme de la femme nigérienne.

Je voudrais, au nom du gouvernement du Niger vous remercier pour ce choix et vous souhaiter la bienvenue à Maradi, à vous-même, ainsi qu'aux représentants du CILSS, Agence d'exécutive du Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme et de l'IPD, Institution d'appui technique.

Considérée comme la capitale économique de notre pays, la ville de Maradi, se trouve non seulement au carrefour des grands axes routiers qui relient plusieurs départements du Niger, mais aussi se situe également à proximité des grands métropoles du Nord de notre grand voisin, le Nigéria.

Cette situation géographique privilégiée explique d'une certaine manière l'intense activité qui caractérise la ville et le dynamisme dont elle fait preuve.

Historiquement Maradi, capitale de la province de Katsina, s'est particulièrement illustrée, par ses multiples activités productrices menées par les femmes de cette région, notamment dans les secteurs du commerce, du petit élevage et des petites industries familiales de transformations des produits agricoles. Leur contribution au budget de la famille en cette période de crise généralisée n'est plus à démontrer.

C'est en hommage à ces femmes pleines d'initiatives et partenaires véritables dans les actions du développement national, que nous avons choisi cette ville pour abriter l'atelier sous-régional de suivi des stratégies d'intégration de la femme au développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Honorables délégués.

C'est dans le cadre des activités de suivi des conférences de LOME I et II sur l'intégration de la femme au développement que se situe le présent atelier, planifié conjointement par le Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et le Fonds de Développement des Nations-Unies pour la Femme (UNIFEM) avec le concours financier des Pays-Bas.

Il s'agira pour nous d'évaluer les différentes étapes parcourues depuis la conférence de LOME et de mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux fixés.

Il s'agira également de poursuivre le dialogue déjà engagé entre les responsables des organisations féminines, les planificateurs du développement, les institutions de financement et les agences de coopération. Un tel dialogue devra permettre à terme, d'amener planificateurs et responsables féminins à concevoir et à mettre en oeuvre un cadre de développement national, impliquant une politique et des stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

En d'autres termes, un des objectifs immédiats de cette conférence est de trouver les voies et moyens pour promouvoir la participation active et efficace des femmes à la planification du développement national.

Un développement national qui dorénavant, incorporera dans toutes ses composantes les intérêts bien compris des femmes et qui prendra en compte leur contribution au Produit Intérieur Brut.

Chemin faisant, l'atelier de Maradi, aura à définir des stratégies nationales qui tiennent compte des responsabilités respectives de tous les organismes impliqués dans la mise en oeuvre des politiques de développement. Les mécanismes nationaux d'intégration des femmes au développement telles que les organisations des femmes, les ministères chargés de la promotion de la femme ou toute autre institution concernée seront appelés à harmoniser leurs positions et à coordonner leurs efforts pour définir les stratégies les plus adéquates de prise en compte de la réalité de la femme dans le développement.

Ces stratégies pour être réalistes doivent considérer le cadre de vie et d'activités des femmes, c'est-à-dire aussi bien le milieu rural que les centres urbains ou semi-urbains. A mon avis trois domaines importants doivent faire l'objet d'une attention particulière : la formation, la planification et le financement.

L'analyse de ces trois secteurs, leur intégration dans un schéma global, permettraient de déboucher sur des plans d'action nationaux cohérents pour les années (1991-1993).

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constater, le travail qui nous attend n'est guère aisé et requiert de votre part un engagement certain et une disponibilité permanente, à l'image de la multitude des problèmes qui assaillent les femmes dans notre sous-région.

Cependant, connaissant la volonté politique qui vous anime, je sais qu'il vous tiendra à cœur de réussir cette exaltante mission. Aussi, je suis convaincue que les conclusions de vos travaux feront l'objet d'une attention particulière de la part de tous les acteurs du développement et de tous les responsables politiques.

Dureste, le cadre de travail, qui vous a été proposé par les autorités de Maradi, et particulièrement par vous, Monsieur le Préfet, ainsi que toutes les dispositions prises pour rendre notre séjour agréable, augurent d'une réussite certaine.

A ce propos, je voudrais au nom des délégations présentes et en mon nom personnel vous demander Monsieur le Préfet, d'être notre interprète auprès de la vaillante population de ce département, pour lui transmettre notre sincère sentiment de gratitude et toute notre appréciation pour les efforts fournis afin de faire de cette rencontre un succès.

Mes remerciements vont également au CILSS, à l'UNIFEM et au PNUD pour leur contribution financière et à Madame KI-ZERBO Coordonnatrice Régionale de l'UNIFEM dont le dynamisme a largement contribué à la tenue de cet atelier.

Je ne saurais terminer sans rendre hommage à tous les Bailleurs de Fonds et aux ONG dont l'engagement se traduit de plus en plus par un appui technique et financier qu'ils apportent à nos différents gouvernements dans leur politique de promotion de la femme et aux femmes elles-mêmes dans leurs initiatives.

Je voudrais également faire ici une mention particulière à l'endroit du gouvernement des Pays-Bas pour le soutien constant et efficace qu'il apporte dans ce domaine.

Sur ce, je déclare ouvert l'atelier sous-régional de suivi sur les stratégies d'intégration de la femme au développement.

Je vous remercie.

Maradi, le 13 Novembre 1990



Figure 1. The distribution of edges for different edge density ranges and different numbers of nodes. The x-axis is the edge weight and the y-axis is the count.

ATELIER UNIFEM / CILSS / IPD - AOS
MARADI - (NIGER)

FICHE PEDAGOGIQUE DES TRAVAUX DE GROUPE
DU 15/11/1990 - DE 16 H 30 A 19 H

I/ - OBJECTIF DE FORMATION :

Promouvoir la participation active des femmes à la planification du développement national.

II/ - OBJECTIF D'APPRENTISAGE OU PEDAGOGIQUE

Accroître les capacités des participants à identifier d'une manière concrète les domaines et formes d'actions par lesquels pourrait s'opérer une meilleure intégration de la femme dans le développement.

III/ - OBJECTIF DE TRAVAIL

A partir :

- de vos expériences personnelles ;
- des potentialités nationales ;
- des politiques et des orientations générales de la planification du développement national.

identifier, caractériser et classer en ordre de priorité les domaines et les formes d'actions d'une meilleure intégration de la femme dans le développement.

IV/ - CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Cinq (5) groupes constitués ainsi qu'il suit :

- | | |
|----------|--------------|
| G1 | BURKINA FASO |
| G2 | CAMEROUN |
| G3 | TOGO |
| G4 | NIGER I |
| G5 | NIGER II |

V/ - ALLOCATION DU TEMPS

Travail de groupe = DE 16 H 30 A 19 H 00

VI/ - GESTION DU TEMPS DE RESTITUTION EN SEANCE PLENIERE

DESIGNATION	DUREE	8H 00	8H20	8H40	9H00	9H20	9H40	10H15	10H45	11 H 30
		A	A	A	A	A	A	A	A	A
		8H20	8H40	9H00	9H20	9H40	10H15	10H45	11H30	12 H 30
PRESENTATION	G1									
DU	G2								
RAPPORT	G3							
DE	G4						
GROUPES	G5					
DEBAT GENERAL					
PAUSE				
DEBAT GENERAL (suite)			
SYNTHESE		

INDICATIONS

* CHAQUE GROUPE :

- Nommera un président de séance (ou du groupe) ;
 - Désignera deux rapporteurs ;
 - Présentera un rapport écrit sur feuilles de bloc notes ou sur papier - tableau (flip chart) ;
 - Aura = 15 minutes pour présenter son travail pour les trois groupes de base et

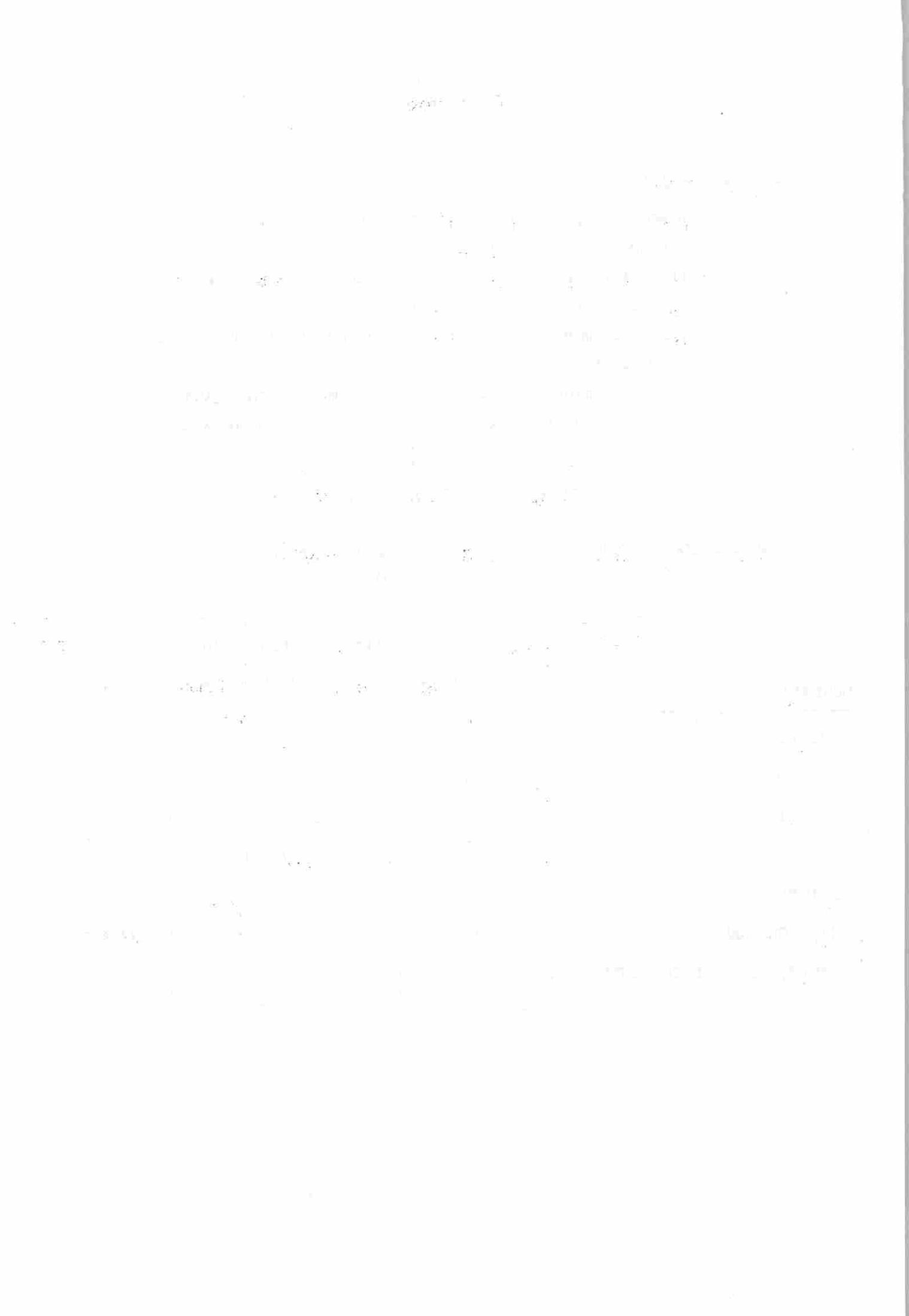
10 minutes pour les groupes jumelés pour ajuster leur travail par rapport à la présentation des groupes de base ;

Sont groupes de base : les groupes 1 ; 2 ; 3 ;

Sont groupes jumelés : les groupes 4 et 5.

* ALLOCATION DU TEMPS DE LA PLENIERE DE RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPES

(10 h 45 à 12 h 30)



ANNEXE N° 5

BURKINA FASO

DOMAINES ET FORMES D'ACTION D'UNE MEILLEURE I.F.D.

RESULTATS DES TRAVAUX

DOMAINES D'ACTION	QUELQUES CARACTERISTIQUES	FORMES D'ACTION
1°) AGRICULTURE ET ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur-clé de l'économie • Rôle important de la femme en tant que main-d'œuvre ou chef d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la terre - Organiser les femmes en groupements autour de leurs activités. - Faciliter l'accès au crédit, aux équipements et intrants agricoles. - Formation aux techniques modernes d'agriculture et d'élevage. - Susciter la participation des femmes aux prises de décision (choix des projets intéressant leur localité et exécution).
2°) ARTISANAT	<ul style="list-style-type: none"> • Activité très développée pendant la saison sèche. • C'est l'une des activités principales des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Former des formatrices après un recensement des besoins (amélioration de leurs connaissances et capacités). - Assurer un encadrement adéquat aux femmes dans les activités artisanales
3°) COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine économique assez important où excellent les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'octroi de crédit aux femmes en favorisant leurs accès aux établissements financiers - Initier les femmes aux techniques de comptabilité et de gestion.

3°) COMMERCE
(suite)

- Créer des points d'approvisionnement et de vente.
- Organiser les femmes en associations ou coopératives de vente.

4°) SANTE/ACTION SOCIALE

- Secteur important de soutien au développement économique

- Promouvoir la santé de la mère et de l'Enfant
- Intensifier la planification familiale.
- Assainir le cadre de vie
- Eduquer sur le plan nutritionnel et sanitaire.
- Alléger les tâches domestiques des femmes.

5°) EDUCATION
FORMATION
EMPLOI

- Secteur de soutien au développement

- Promouvoir la politique d'égalité d'accès des filles à l'éducation.
- Accroître le niveau d'alphabétisation des femmes (--- programme intensif - et de post-alphabétisation et production de documents techniques...)
- Insérer l'enseignement de l'économie sociale et domestique dans les programmes scolaires.
- Promouvoir les activités économiques des femmes.
- Maintenir et renforcer le recrutement du personnel féminin dans tous les secteurs d'activités.

ANNEXE N° 6

G R O U P E 3 . . . T C H A D

DOMAINES	CARACTERISTIQUES	OBJECTIFS
ALPHABETISATION	<p>Le taux très élevé d'analphabétisme bloque la participation effective des femmes dans les différents secteurs du développement.</p> <p>+ Transfert de connaissances dans le domaine de la formation technique</p>	<p>+ Réduire le taux d'analphabétisme de 20 % dans 5 ans.</p> <p>+ Renforcer les capacités des femmes à mieux gérer les activités de vie quotidienne.</p>
COMMERCE (Petit commerce)	<p>- Domaine d'activité privilégié des femmes. L'insuffisante maîtrise de la comptabilité, de la gestion, l'absence d'accès au crédit, l'inorganisation de celles-ci, limitent leur promotion.</p>	<p>- Renforcer les capacités des femmes en matière de comptabilité - gestion</p> <p>- Les organiser en association</p> <p>- Améliorer leur capital par l'accès au crédit.</p>

T = C = H = A = D

DOMAINES PRIORITAIRES	CARACTERISTIQUES	FORMES D'ACTIONS
<u>RESSOURCES HUMAINES</u> (Alph. Format. Encad.)	<p>Le Tchad compte 5,5 millions d'habitants dont 52 % de femmes.</p> <p>Le taux d'analphabète est de 70 % dont 90 % en milieu féminin.</p> <p>Compte tenu de cette situation, pour participer d'une manière efficiente dans le développement des secteurs clés de l'économie nationale, il faut assurer l'alphabétisation, la formation et l'encadrement de la population en particulier de celle des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation fonctionnelle en milieu féminin dans les différentes infrastructures du pays. <u>Exemple</u> : Centres sociaux, Foyers Féminins, Cours du soir dans les écoles, etc... * Organisation des séminaires et sessions de formations spécifiques. * Organisation des voyages d'études et des échanges d'expériences.
<u>TECHNOLOGIES APPROPRIÉES</u>	<p>La précarité des moyens dont disposent les femmes dans les différents domaines, à amené le gouvernement à se pencher sur la recherche des technologies appropriées en vue de les vulgariser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes, essais, diffusions vulgarisation. - Système de transformation et conservation.
<u>AGRICULTURE</u>	<p>L'agriculture constitue une des principales activités de la population, elle joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echange d'expériences entre les paysannes - Sessions de formation de courte durée.

A N N E X E N° 7

SYNTHESE DES TRAVAUX DE GROUPE DES PLANIFICATEURS

THEME : Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'I.F.D.

OBJECTIF : Déterminer les mesures et modalités pratiques de la mise en œuvre de l'I.F.D.

PRINCIPES GENERAUX DE BASE :

- Le développement se fait par tous et pour tous,
- Toutes les ressources humaines doivent être mobiliser pour ce développement souhaité,
- La planification est utile pour tous et pour ce faire, elle doit prendre en compte les aspirations de tous (femmes et hommes),

PROBLEMATIQUE :

- Faiblesse de la représentation des femmes dans les instances d'élaboration des plans ;
- Faiblesse de la représentation des femmes dans les instance politico-techniques ;
- Les programmes d'Ajustement Structurel auxquels les populations ont souscrit
- Insuffisante maîtrise du concept IFD par les planificateurs
- Non prise en compte du concept IFD dans les plans de développement nationaux
- Difficulté des planificateurs à prendre en compte la dimension de l'IFD.

M E S U R E S	M O D A L I T E S	Q U I E T Q U A N D
Identification de toutes les structures techniques qui ont une composante IFD et ce aussi bien pour les services publics que les ONG	- Enquête	Personnes ressources IFD - action immédiate
- Intégration des structures IFD à tous les niveaux de la planification	- Information des intéressés - Participation aux réunions et travaux	- Ministère Plan " " Technique Décision Politique
- Mise en place des points focaux (antenne) IFD dans tous les départements ministériels y compris leurs représentations décentralisées si nécessaire	- Désignation des personnes suite à une décision gouvernementale	Gouvernement Ministères concernés au cours de l'année 1991
- Création d'un cadre institutionnel de l'IFD dans les pays qui n'en possèdent pas	- Décision politique	Gouvernement au cours de l'année 1991
- Prise en compte de la composante IFD dans les plans en exécution ou en élaboration	- Démultiplication Atelier MARADI - Elaboration des outils pédagogiques	Ministère de tutelle Personne ressource nationale Action immédiate
- Rendre les hommes sensibles aux préoccupations des femmes	- Sensibilisation	Personne ressource nationale Action à court terme Moyen terme et long terme
- Accroître les responsabilités des femmes dans toutes les instances de planification	- Nomination des femmes responsables - Formation des femmes en planification	Personne ressource nationale Action à moyen et long terme
- Prise en compte des priorités des femmes lors de l'élaboration des orientations, objectifs et stratégies nationales des plans.	- Etudes - Participation aux travaux - Elaboration des programmes	Personne ressource, Bailleurs de Fonds et structures d'appui Action à moyen et long terme.
- Accroître la représentation des femmes dans toutes les instances de décision	- Décision du gouvernement politique - Lutte des femmes	Gouvernement Action à moyen et long terme
- Renforcement des capacités institutionnelles des structures responsables des activités IFD	- En mettant les moyens à la disposition des pays dans le cadre des PAS	Gouvernement et Bailleurs de fonds (BF) Action à court et moyen terme.

M E S U R E S	M O D A L I T E S	Q U I E T Q U A N D
-- Renforcement des capacités des gouvernements dans le cadre de la planification et de la programmation des politiques sociales	- Développer les ressources humaines en adéquation avec les besoins des pays et les programmes PAS	-- Gouvernement et B.F. Action à court et moyen terme
-- Absence de politiques nationales en matière d'IFD	- Elaboration et diffusion d'une politique nationale en matière d'IFD	1- Gouvernement Action immédiate

SYNTHESE DES TRAVAUX DE GROUPE IFD

THEME : Renforcement des capacités des planificateurs en matière d'analyse de l'IFD.

OBJECTIFS : Déterminer les mesures et modalités pratiques de la mise en œuvre de l'IFD.

METHODES : Définir les notions :mesures et modalités.

MESURES : Ensemble de règlements et de politiques spécifiques à mener et des dispositions à prendre pour une meilleure prise en compte de l'IFD.

MODALITES : Manières par lesquelles il faut passer (comment) pour prendre ces règlements, ces politiques spécifiques et mesures pratiques

- Dispositions pour arriver à une meilleure prise en compte de l'IFD à tous les niveaux.

Pour mener à bien cette intégration les groupes ont retenu les groupes suivants :

- Les autorités administratives (dans lesquelles on trouve les planificateurs)
- Les autorités politiques
- Les autorités traditionnelles et coutumières
- Le groupe-cible femmes.

METHODOLOGIE : Les groupes une fois ces préalables dégagés ont traité le thème de manière suivante :

- Analyse de la problématique IFD
- Recherche des mesures à prendre pour type de problème dégagé
- Recherche de modalités pratiques pour la mise en œuvre de chaque mesure ou de groupe de mesures.

Ces travaux ont donné les résultats suivants :

PROBLEMATIQUE IFD

1. Absence de plan d'actions en matière d'IFD ;
2. Non conscientisation des planificateurs à la cause IFD
3. Non participation des femmes dans les instances de planification surtout au niveau stratégique ;
4. Insuffisance quantitative et qualitative des cadres techniques féminins sensibilisés à l'IFD ;
5. Absence de collaboration et de complémentarité entre acteurs IFD (techniciens et organismes féminins) ;
6. Prédisposition des mécanismes IFD non gouvernementaux à s'occuper plus des activités politiques que de l'IFD.

MESURES ET MODALITES RETENUES PAR TYPE DE PROBLEME

N° DES PROBLEMES	MESURES	MODALITES MISES EN OEUVRE	QUI	QUAND
1	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des responsables des mécanismes IFD à tous les niveaux en vue de l'élaboration de plans d'actions sectoriels. - Elaboration et ou finalisation des plans d'actions nationaux IFD - Intégration plan d'actions nationaux IFD au plan national - Tenir compte des engagements pris par le gouvernement avec l'extérieur et les traduire en actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires - Ateliers - Echanges d'expériences - Collecte et traitement des données sectorielles sur l'IFD. - Prise en compte plan IFD des plans sous l'égide Ministère de tutelle de l'IFD et Gouvernement (réunions) - Lors élaboration Plan Développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de tutelle IFD - UNIFEM - Ministère Plan et Gouvernement - Ministère Plan + Ministère techniques 	<ul style="list-style-type: none"> A la demande Ministère de tutelle IFD Tutelle IFD Lors élaboration Plan Ministère techniques
2	<ul style="list-style-type: none"> - Conscientiser les planificateurs sur la dimension IFD (réunions, séminaires, aide-mémoires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des planificateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère tutelle IFD 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier arrêté par Mini. tutelle

.../...

2	<p>- Etudes sectorielles et leur diffusion au niveau des instances politiques et techniques à tous les niveaux</p> <p>- Séminaires Ateliers sur les résultats des études.</p> <p>- Enquêtes, traitements documents, interview...</p> <p>- Séminaires Ateliers sur les résultats des études.</p> <p>- Enquêtes, traitements documents, interview...</p>	<p>Ministère de tutelle IFD plus les autres Mini. et bailleurs de fonds</p> <p>Suivant disponibilités moyens financiers et ressources humaines</p>	<p>Ministère de tutelle IFD plus les autres Mini. et bailleurs de fonds</p> <p>Suivant disponibilités moyens financiers et ressources humaines</p>
3	<p>- Création et prévision des postes de responsables aux femmes dans les instances de planification par les autorités administratives.</p> <p>- Préparation des autorités traditionnelles et coutumières à l'IFD.</p> <p>- Formation des femmes en planification et des femmes formatrices</p>	<p>- Séminaires Ateliers</p> <p>- Réunions de sensibilisation</p> <p>- Actions de formation de longues et courtes durées en planification et techniques de formation.</p> <p>- Mise en exécution des résolutions et recommandations des séminaires et ateliers.</p> <p>- Utilisation des mass-médias pour la sensibilisation.</p>	<p>Ministère Tutelle IFD Points Loceaux IFD.</p> <p>Suivant calendrier à arrêter avec tous les niveaux par Mini de tutelle IFD et disposition des ressources financières</p>
			.../...

5
(suite)

- Emploi des cadres féminins des services techniques pour les actions d'information et de sensibilisation des associations féminines

- Collecte, traitement et classement des données

Immédiat

- Approcher les mécanismes IFD non gouvernementaux avec les gouvernementaux

- Faire comprendre à tous les mécanismes IFD qu'ils luttent pour la même cause.

- Sensibilisation des mécanismes IFD non-gouvernementaux.

- Associer ces mécanismes IFD non gouvernementaux à toutes les activités.

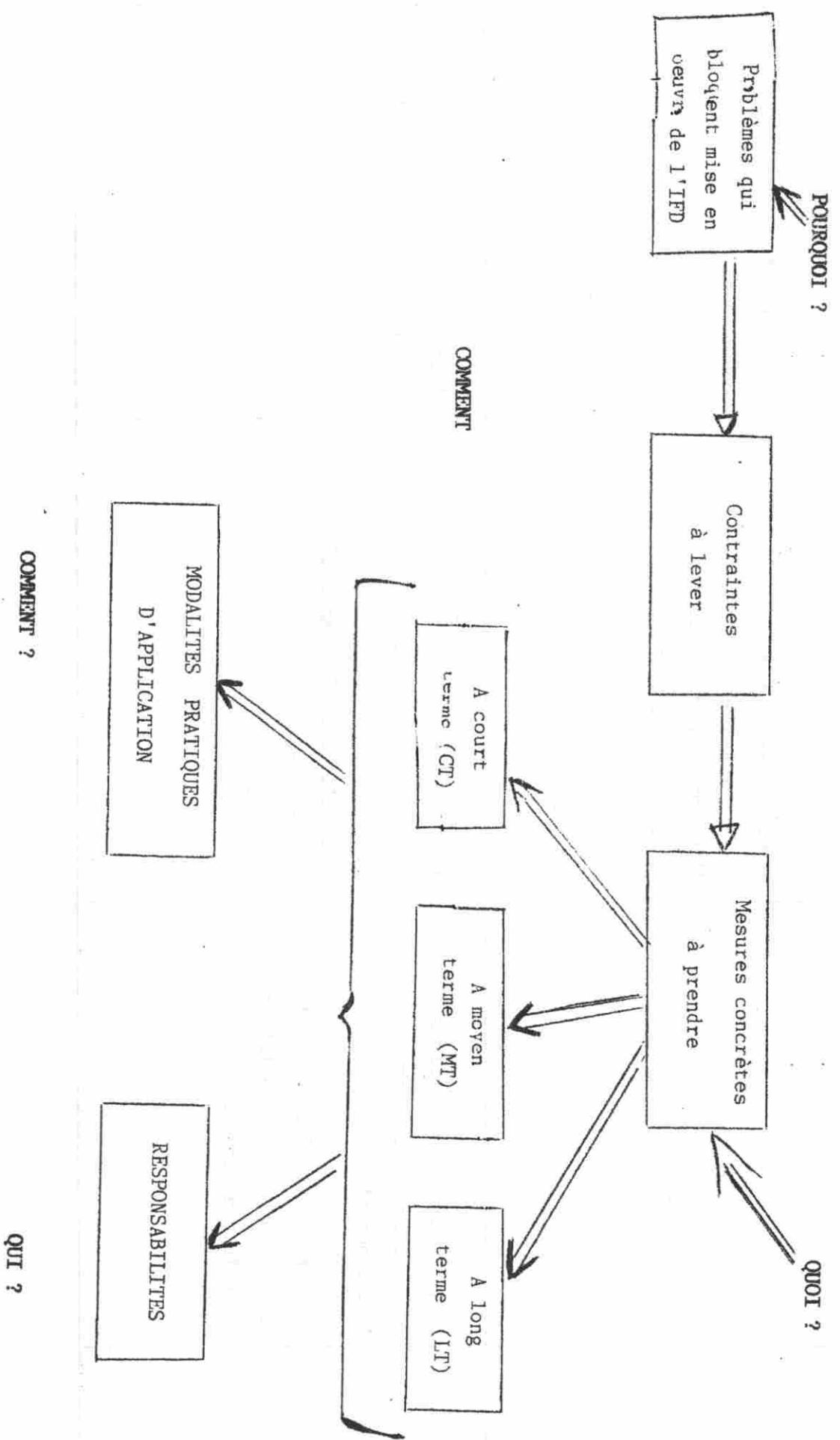
- Ministères techniques

- IFD + UNIFEM
Actions immédiates

- Mécanisme IFD gouvernemental
Actions immédiates

SCHÉMA D'ENSEMBLE DE LA DEMARCHE

(Détermination des mesures et modalités pratiques de la mise en œuvre de l'IPD)



ANNEXE N°

UNIFEM / CILSS / IPD.AOS

ATELIER SOUS-REGIONAL DE FORMATION DES
PLANIFICATEURS ET DES RESPONSABLES DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES ONG FEMININS

SALY-PORTUGAL (SENEGAL) - 10 - 22 DECEMBRE 1990

TRAVAUX DE GROUPE SUR LA DETERMINATION DES
MOYENS ET DES FORMES D'ACTIONS NECESSAIRES
AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES

DOCUMENT N° 10

DECEMBRE 1990

INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
AFRIQUE DE L'OUEST - SAHEL (IPD/AOS)
01. BP. 1756 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

ATELIER UNIFEM/CILSS - IPD/AOS
SALY PORTUGAL - 10-22 DECEMBRE 1990

TRAVAUX DE GROUPE

I./ OBJECTIFS GENERAUX

11.- Objectifs de formation

111.- Promouvoir la participation active des femmes à la planification du développement national.

112.- Renforcer les capacités techniques des femmes.

12.- Objectif d'apprentissage

Rendre les femmes capables :

121.- d'identifier et de caractériser les moyens requis ainsi que les formes d'actions nécessaires pour accroître leurs capacités techniques dans un processus d'IFD.

122.- d'identifier et de classer par priorité les groupes-cibles qui se rattachent à ces formes d'actions.

13.- Objectifs de travail

A partir de vos expériences, des exposés qui ont été faits, des orientations du Programmes UNIFEM et de votre gouvernement chaque groupe aura pour tâche de concrétiser les objectifs 121 et 122.

Les groupes travailleront le

II./ ORGANISATION DES TRAVAUX DE GROUPE

21.- Constitution des groupes

Les groupes seront constitués sur la base PAYS comme lors des travaux précédents.

De ce fait on aura :

G1 - COTE D'IVOIRE

G2 - CAP-VERT

G3 - GUINEE BISSAU

G4 - GUINEE CONAKRY

G5 - MALI

G6 - SENEGAL

22.- Allocation du temps de restitution en plénière

DUREE	8H 00	8H 10	8H 20	8H 30	8H 40	8H 50	9H 45
	à	à	à	à	à	à	à
DENOMINATION	8H 10	8H 20	8H 30	8H 40	8H 50	9H 45	10H 00
Présentation G1	-----						
des G2	-----					
travaux G3	-----				
en G4	-----			
plénière G5	-----		
Débat général	-----	
Synthèse	-----

32.- Processus d'exploitation des travaux de groupe en séance plénière

Chaque groupe disposera de 10 minutes pour faire la présentation de son travail. A l'issue de ces présentations, on ouvrira un débat général sur le sous-thème.

ATELIER SOUS-REGIONAL DE FORMATION DES PLANIFICATEURS
ET DES RESPONSABLES DES SERVICES TECHNIQUES ET
DES ONG FEMININS

+++++

SALY-PORTUDAL (SENEGAL) 10 - 22 DECEMBRE 1990

RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE SUR LES
DOMAINES ET FORMES D'ACTION
DE L'I.F.D.

DOCUMENT N° 9 BIS

DECEMBRE 1990

INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT
AFRIQUE DE L'OUEST-SAHEL (IPD/AOS)

01 BP 1756 - OUAGADOUGOU 01 - (BURKINA FASO)

GUINEE - BISSAU

I - DOMAINES

Domaines prioritaires :

ECONOMIQUE ET SOCIAL

II - IDENTIFICATION DES SECTEURS

Domaine économique :

AGRICULTURE

Domaine social :

EDUCATION ET SANTE

MOYENS D'ACTION	FORMES D'ACTION	GROUPES CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation des femmes rural - Sensibilisation de la population - Création d'un foyer pour les filles descolarisées - méliorer les niveaux d'Education des Filles 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'Associations des Femmes par branches d'activités - Création d'un comité régional pour obtenir l'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes en général - Population - Les parents - Jeunes filles - Mères célibataires - Associations des femmes

III - CARACTERISATION

3.1 - Education

- Un taux élevé d'analphabétisme (90%)
- Déperdition scolaire dans la couche féminine

3.2. - Agriculture

- Syndrome d'épuisement féminin
- 79,3 % des femmes pratiquent l'agriculture dans des conditions pénibles

3.3. - Santé

- Un taux élevé de mortalité infantile (140/1000) et maternelle (8/1000)
- Grossesse précoce et non (Desejada) désirée
- Grossesse rapprochée
- La mal nutrition
- L'excision

IV - FORMES D'ACTIONS

OBJECTIFS	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation des femmes (rural) • Augmenter la participation des filles dans l'école • Création d'un foyer pour les filles descolarisées • Améliorer le niveau d'éducation des filles victimes de déperdition scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la production agricole • Assimiler la technique moderne • Améliorer (connaître) le régime (nutrition) alimentaire, la planification familiale, l'assainissement et l'hygiène

V - AGRICULTURE

6.

OBJECTIFS	Résultats
. Améliorer leurs conditions de travail en réduisant l'effort et le temps de travail	
. Appuyer les femmes dans la création de rendement et notamment faciliter l'accès au crédit	. Augmenter la production agricole
. Contribuer à la manutention et à l'augmentation de l'assistance financière aux femmes liées à la production.	. Atteindre l'autosuffisance alimentaire
. Inter-rapporter avec tous les organismes de l'extérieur vocationnés à appuyer l'intégration des femmes dans le proces- sus du développement	
. Crédit d'un Comité inter-régional destiné à appuyer les coopératives, associations des femmes agricoles	

OBJECTIFS	RESULTATS
<p>Proposer les politiques sociales qui contemplent Programmes (<u>d'alphabetisation</u>) de campagnes de nutrition, d'assainissement et hygiène, de planification familiale</p>	<p>Réduire le taux de la mortalité de l'enfant et de la mère</p>

DOMAINE	CARACTÉRISTIQUES	FORMES D'ACTION
<u>Juridico-politico administratif</u> a. Organisations démocratiques et institutions b. Statut juridique de la femme	<ul style="list-style-type: none"> a. La participation limitée des femmes au processus de décision b. La loi fondamentale est favorable mais les textes spécifiques (code de mariage, commerce) sont un frein à l'épanouissement de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> a. Action de sensibilisation et d'éducation en direction des femmes pour leurs certains complexes, et en direction de l'environnement social b. Sensibilisation des centres de décision en vue de la révision de ces textes
<u>Economique</u> a. Commerce b. Industrie c. Développement rural (Agriculture - élevage - forêt)	<ul style="list-style-type: none"> a. Restriction de l'accès à la profession commerçante . Insuffisance de formation et d'organisation en matière de gestion . Rigidité des dispositions fiscales et administratives (impôts) qui limitent le développement des PME - PMI . Problème d'accès à la terre et au crédit . Insuffisance et manque de fiabilité des données sur les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des textes - Encadrement, Alphabétisation fonctionnelle - Répertorier ces textes et prendre des mesures pour leur révision - Sensibilisation et constitution d'un fond de garantie pour l'accès au crédit - Constitution d'une Banque de données sur les femmes

3. Domaine Social

• Santé

L'accès à la planification familiale est soumis à l'autorisation maritale

• Education

- Faiblesse du taux de scolarisation des filles
- Faiblesse de la formation professionnelle et fonctionnelle des femmes

• Sensibilisation pour le changement de mentalité

• Sensibilisation pour l'inscription des filles (Parent et leur maintien à l'école)

• Sensibilisation et intégration des femmes dans les structures d'apprentissage et d'alphabétisation

INTRODUCTION

La femme tient une place importante dans le Processus de développement. Elle est un véritable agent économique.

Cependant son intégration dans le processus de développement mérite que l'on fasse des constats, son faible niveau d'instruction l'exclut du processus de prise de décision.

Sa dimension n'apparaît alors que comme potentiel humain, comme composante spécifique avec des priorités.

Le deuxième constat qui retient notre attention, est que la femme reste très tributaire des préjugés et croyances néfastes à son épanouissement .

Nous devons louer les différentes actions menées par une volonté politique de développer des actions spécifiques en direction des femmes pour une meilleure intégration de celles-ci dans le Développement.

En Côte d'Ivoire le Gouvernement dès 1963 favorisait la création de l'Association des femmes Ivoiriennes en lui assignant des actions spécifiques.

En 1976 au lendemain de l'Année Internationale de la Femme le gouvernement crée un Ministère de la Condition de la Femme, ce Ministère va donc inventorier les besoins des femmes afin de mener des actions spécifiques.

En 1986 le Ministère change d'appellation et devient le Ministère de la Promotion de la Femme avec des orientations nouvelles, des actions concrètes et devient un Ministère technique outil de travail.

De nombreuses activités ont donc été initiées dans divers secteurs d'activités par la réalisation de micro réalisations génératrices de revenus (notamment dans le secteur agricole, artisanat, activités de fumage de Poissons etc....

A l'actif du Ministère de la promotion de la femme un centre de perfectionnement à toutes les techniques dans les divers disciplines d'activités féminines.

Le Ministère de la Promotion de la Femme collabore avec les Ministères techniques le Plan, l'Agriculture , les Ressources Animales, la Justice, les Affaires Sociales et la Culture où la dimension femme est prise en compte (Comité Interministériel).

Il nous, revient alors, d'identifier , caractériser et classer en ordre de priorité les domaines et les formes d'actions d'une meilleure intégration de la femme dans le développement.

A/

DOMAINES	CARACTÉRIQUES	FORMES D'Actions
I. ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Source de Revenus - Quelques femmes seulement sont propriétaires <p>terriens ont accès au credit</p> <p>par un manque d'organisation faiblesse</p> <p>(Revendeuses de pagnes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès de amener toutes les femmes à accéder des titres de propriété et aux crédits/ des dispositions politiques - Accès de corporation en vue de défendre leurs intérêts communs
1. Agriculture		
2. Commerce		

DOMAINES	CARACTERISTIQUES	FORMES D'ACTIONS
I. INDUSTRIE	<p>1/</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituent la main d'oeuvre en majorité <p>2/</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelques femmes chefs d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - nomination des femmes à assumer des postes de responsabilité - Formation aux différentes techniques de gestion
II. SOCIAL	<p>1) Santé</p> <p>Infrastructures sanitaires en nombre suffisants cependant faible taux de fréquentation d'où de la mortalité foeto-maternelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - I.E.C. pour l'association de la Maternité sans risques et personnelle de la santé <p>MEDIA</p>

C/

DOMAINES	CARACTERISTIQUES	FORMES D'ACTIONS
III. CULTUREL	<p>taux de scolarisation élevé pour les filles avec quelques - réticences régionales</p> <p>- Analphabétismes</p>	<p>Poursuite sensibilisation et information au niveau de ces zones</p> <p>accroître</p> <p>L'alphabétisation fonctionnelle par la sensibilisation</p>

Monsieur Ousmane Kâ
Madame Khoudia Diop
" Sira Seck
" Khadiata Lô Ndiaye

I - IDENTIFICATION

Allègement des travaux féminins
Education -Formation
Santé et Nutrition
Emplois et Activités rémunératrices
Législation protectrice et libératrice de la Femme

II - CARACTERISTIQUES - CLASSEMENT(PAR PRIORITE) ET FORMES D'ACTIONS

1. Santé et Nutrition

- Promouvoir la santé maternelle et infantile
- Actions d'I.E.C. (PEV-SIDA - Hygiène - Assainissement
- Susciter la création de cases et centres de santé ---) maternité rurale.

2. Allègement des travaux féminins

- Libérer la femme rurale pour d'autres tâches-----) gain de temps
- Maintenir la santé physique et morale de la femme
- Assurer l'hygiène et la sécurité dans les travaux féminins tout en leur permettant accessoirement ---) revenus.

3. Education - Formation

- Vaincre l'ignorance et l'analphabétisme au niveau des femmes
- Développer l'alphabétisation fonctionnelle
- Corriger la faiblesse des taux de scolarisation au niveau des jeunes filles rurales

- Promouvoir la formation technique des femmes "leaders"

4. Emplois et activités rémunératrices

- Lutter contre le chômage féminin notamment par l'élevation du niveau de qualification professionnelle
- Freiner l'exode rural des jeunes filles rurales par la mise en oeuvre ou l'encouragement d'initiatives locales dans le domaine agricole, pêche, élevage (MRL)
- Encourager la création de GPF, d'ONG, de GIE
 -) Appui institutionnel
 -) Intrants agricoles
 -) Appui matériel et technologique
- Développer des actions d'I.E.C. en matière de diffusion de technologies appropriées, génératrices de revenues
- Promouvoir la création de PME et PMI des femmes dans les zones urbaines et péri-urbaines
- Promouvoir l'épargne-crédit des femmes (tontine de solidarité ---) Mise en place de structures de promotion et d'encadrement (souple ----) d'I.E.C. (centres d'information et de documentation de la Femme)

5. Législation protectrice et libératrice de la Femme

- Réhabiliter le statut de la Femme (domaines : social, économique, juridique etc... préjugés sociaux)
- Appliquer la Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la Femme
- Veiller à l'application stricte des dispositions en vigueur du code de la femme
- Revoir toutes les dispositions du code de la Famille,

du code du travail (ex: Décret 70-180 sur le travail temporaire et saisonnier) du Statut Général des Fonctionnaires, du Code général des Impôts et Domaines) qui empêche une meilleure intégration de la Femme.

- Assurer un meilleur accès des femmes aux fonctions de responsabilité (Gouvernement - Assemblée Générale - Diplomatie)
- Faire jouer aux femmes leur véritable rôle dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie (Set Setal etc...)

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le Groupe 6. tout en reconnaissant l'importance de l'aspect institutionnel en matière d'I.F.D. a préféré pour le cas d'espèce insister ^{sur} les autres domaines.

2. Pour la partie relative aux caractéristiques, classement (par ordre de priorité) et aux formes d'actions, le Groupe 6. a volontairement choisi de passer directement aux actions à mener qui seraient des réponses aux forces et faiblesses constatées dans chaque domaine.

L'idéal aurait été en effet de caractériser d'abord chaque domaine et ensuite de passer aux formes d'actions qui ne doivent pas être confondues aux objectifs./-

GRUPE : GUINEE

1. DIAGNOSTIC : de la SITUATION DE LA FEMME EN GUINEE

1.1. PAUVRETE EXTREME DES FEMMES

(revenu familial faible

production vivrière insuffisante, non accès

au credit)

1.2. ETAT DE SANTE MEDIOCRE

(niveau de fécondité élevé syndrome d'épuisement par les travaux,
faible accessibilité aux soins)

1.3. FAIBLE NIVEAU D'EDUCATION

(taux d'analphabétisme élevé, influence néfaste des coutumes et
traditions)

1.4. REDUCTION DU NOMBRE DE FEMMES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

(Apparition récente des politiques)

1.5. FAIBLESSE DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES FEMMES

1.6. PROPORTION POPULATION FEMININE PLUS ELEVEE

(52%)

II. POLITIQUES ACTUELLES DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN FAVEUR
DE L'IFD EN GUINEE

2.1. MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER D'INSPIRATION LIBERALE (promotion du secteur privé par la reconversion des cadres, adoption d'un programme triennal d'investissements publics dans les secteurs prioritaires comme l'agriculture (22,3 %) les secteurs sociaux (18,8%).

2.2. MISE EN OEUVRE AU SEIN DU SED D'UNE POLITIQUE DE DECENTRALISATION DES ACTIVITES ET DES PROGRAMMES DE DVPT.

(actions des ong, MRL intégrées)

DE COORDINATION DU MECANISME

IFD

20.

DOMAINEAGROPASTORAL

- Cultures céréalieress maraîchères
- Petit élevage
- Aménagement des terres cultivables
- Hydraulique villageoise
- Réhabilité pistes rurales
- Energies renouvelables

- Intervention multidisciplinaire
- Développement de (projets intégrés)
- Utilisation de technologies appropriées
- Formation des femmes à l'utilisation de ces technologies, en commercialisation et en gestion

DOMAINESANTE

- Nutrition
- Education pour soins maternels et infantiles
- Assainissement ,
Approvisionnement eau-potable

- Education des mères
- Soins préventifs aux mères et enfants

		<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en eau potable - Intégration de la planification familiale aux activités des soins aux mères
<u>DOMAINE EDUCATION</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement de base - Education en matière de population et à la vie familiale - Alphabétisation Fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - législation rendant obligatoire la scolarisation des filles <p>Inclure dans les cursus</p>
		<p>Scolariser les programmes d'enseignement sur la population et à la vie familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'alphabétisation des femmes (CPF)
<u>DOMAINE DU SECTEUR INFORMEL</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit d'entreprises féminines (confection, saponification, confiserie, teinturerie, couture etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi des crédits aux femmes - formation en : <ul style="list-style-type: none"> - management - marketing - commercialisation

GROUPE 2 : CAP VERTI. INTRODUCTION

- SITUATION DE LA FEMME C.V.
- + GENERALITES

II. IDENTIFICATION/CARACTERISTIQUEA. Domaine d'Education

- Analphabétisme
- Politique de l'enseignement

B. Domaine de : la Santé

- . Précarité des conditions sanitaires
- . Défiscience des infrastructures
- . Bas niveau de la nutrition
- . Grossesses précoces
- . Grossesses rapprochées

C. Domaine Economique

- Agriculture
- Pêche
- Secteur informel
- . Commercialisation

III. FORMES D'ACTIONSA. EDUCATIONB. ACTIVITES PRODUCTIVESQUELLES STRATEGIES ADOPTEES ?A - EDUCATION

- Diminution du taux de l'Analphabétisme
- Instances des formations pluridimensionnelles
- Coordination des actions relatives :
 - . Bien-être de la femme
 - . Encadrement à des postes adaquats

- 25.
- Eviter la duplication des informations
 - Uniformiser les messages
 - Education pour la santé
 - . Focaliser les efforts dans
 - les domaines comme la nutrition
 - + l'économie familiale et la gestion
 - + loi et droits de la femme
 - + bien-être familiale
 - + diminution des grossesses précoces
- PMI/PF
- + sensibiliser sur les dangers des grossesses rapprochées

CONCLUSION

1 Programmes/forme d'actions

- Formation des cadres féminins
- Alphabétisation
- Activités productives
- Formation professionnelle
- Information et education en matière de santé (maternelle et infantile);
- Information sur la situation de la femme

GROUPE SOUS REGIONALDOMAINES POUR UNE MEILLEUREIFD PAR ORDRE DE PRIORITE

- Les politiques/Législation
- l'Agriculture Sécurité Alimentaire
- L'environnement
- L'écologie
- La santé
- L'éducation
- Le secteur informel

I. GROUPE SOUS REGIONALDOMAINES PRIORITAIRES POUR UNE MEILLEURE IFD (par ordre priorité)

- Les politiques des institutions/La Législation
- L'Agriculture/la sécurité alimentaire
- L'environnement/l'écologie
- La santé
- L'éducation
- Le secteur informel

II. LES CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTS DOMAINES2.1. Les politiques

- . Sous représentation des femmes dans les instances de décision
- . Résistances (mentalité)

2.2. L'Agriculture

- Les W. Agricoles en majorité effectués par les femmes
- Le foncier généralement en majorité inaccessible aux femmes
- Les femmes n'ont pas accès :
 - aux crédits agricoles
 - aux techniques de formation agricoles
 - aux fruits des activités
- Absence des femmes des mécanismes régionaux de sécurité alimentaire

3. ENVIRONNEMENT (ECOLOGIE)

2.3. Femmes actrices principales

- approvisionnement eau, bois, etc...
- reboisements
- foyers améliorés
- substitution du bois et du charbon de bois
par le gaz

2.4. La Santé

- forte mortalité maternelle et infantile
- Insuffisance et non accès aux infrastructures sanitaires
- non accès aux services de planning familial.
- pratiques traditionnelles néfastes (excision, tabous, mariages précoces)

2.5. Education

- faible taux de scolarisation des filles et d'alphabétisation des femmes

2.6. Le secteur informel

- des femmes détiennent une grande partie de ce secteur
- manque de formation/d'organisation
- non accès aux crédits

III. FORMES D'ACTIONS

3.1. Institutionnalisation de l'IFD dans toutes les "institutions" sous régionales.

- Elaboration des projets
- Formulation des termes de référence pour toutes études et consultations afférentes au développement
- Représentation adéquate des femmes :
 - toutes les instances de prise de décision
 - comités techniques d'experts des pays de la sous région
 - conseils des ministres
 - conférences des chefs d'état

- Création de réseaux IFD

- niveau commercialisation des produits
- niveau communication

- Formation/sensibilisation

- sur concept IFD
(femmes et décideurs)
- sur techniques de gestion et de commerce international

ANNEXE N° 10

COMMUNIQUE FINAL

Du 12 au 24 novembre 1990 s'est tenu à Maradi en République du Niger, dans la salle de réunion de l'Hotel de ville, l'atelier sous-régional de formation des planificateurs et des responsables des services techniques et des ONG Féminins pour une intégration des femmes au développement.

Ouvert le mardi 13 novembre 1990 à 9 heures par Madame le Ministre des Affaires Sociales et de la Promotion de la femme du Niger, cet atelier a connu la participation des délégués du :

- BENIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, NIGER, TCHAD, TOGO, et de la BOAD.

Organisé conjointement par le Niger, l'UNIFEM, le CILSS et les Pays-Bas et animé par des brillants experts de l'IPD/AOS, l'atelier s'est déroulé en deux phases :

- Une première phase qui a concerné les responsables de l'intégration de la femme au développement.

Au cours de cette première phase, une formation en planification, en programmation et en élaboration de Micro-réalisation à travers des exposés théoriques et des travaux de groupe.

- Une deuxième phase a concerné les responsables IFD et les planificateurs. Par des exposés et des échanges entre les deux parties, les animateurs ont dispensé les techniques de négociation, les concepts de suivi-évaluation et ont permis aux participants d'ébaucher des programmes d'intégration de Femmes dans les plans de différents pays.

Les acquis de l'atelier au service des participants sont nombreux. Nous retiendrons :

- l'acquisition d'une méthodologie d'élaboration des plans d'actions
- une meilleure connaissance de la philosophie de l'intégration des femmes au développement dans les plans
- une meilleure connaissance de l'UNIFEM.

Les travaux mixtes ont contribué à la définition d'une meilleure stratégie de négociation, au développement de la capacité argumentaire des participants et à l'élargissement du front IFD à travers les ouvertures CILSS/BOAD.**IPD**.

Les participants ont également relevé des insuffisances qu'ils s'atteleront à corriger dès leur retour ; il s'agit notamment de la faible participation des femmes à la conception des projets qui les intéressent au premier point, l'insuffisance de la participation des structures d'intégration des femmes aux différents niveaux d'élaboration des plans de développement, la faiblesse du système d'information et de communication.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été adoptées.

ANNEXE N° 11

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE MARADI

Considérant le rôle important que joue la femme dans le développement économique et social des pays africains et qu'aucun développement ne peut se réaliser sans la participation effective et efficace des femmes, l'Atelier sous-régional sur les Stratégies d'Intégration de la Femme au Développement tenu à MARADI du 12 au 24 novembre 1990 a formulé les recommandations suivantes :

I/ - A L'ADRESSE DES GOUVERNEMENTS

- 1) Considérant la non participation des structures IFD aux instances de planification ;
- 2) Considérant l'insuffisance des données de base en matière d'IFD ;
- 3) Considérant l'insuffisante prise en compte de l'IFD dans les plans nationaux de développement ;
- 4) Considérant la faiblesse des mécanismes IFD nationaux ;
- 5) Considérant l'insuffisance des cadres pour promouvoir les objectifs de l'IFD ;

RECOMMANDATION

- 1) L'intégration des structures IFD à tous les niveaux dans le processus d'élaboration des plans ;
- 2) La création d'antenne IFD dans les structures ministérielles ;
- 3) La participation des femmes dans les instances de planification aux niveaux stratégiques ;
- 4) La sensibilisation des planificateurs à la prise en compte de la compréhension femme dans les plans de développement nationaux ;
- 5) La création des banques de données en matière d'IFD ;

- 6) La sensibilisation des Ministères techniques sur la prise en compte de l'IFD dans leurs programmes sectoriels de développement ;

Pour ce faire recommande :

- La démultiplication des actions de formation de MARADI,
- La vulgarisation des outils méthodologiques,
- La mise en place des ressources humaines nécessaires,
- L'élaboration des plans d'action IFD.

- 7) La création du comité IFD national ;

- 8) La création d'un cadre sous-régional de concertation pour les acteurs IFD ;

- 9) La création d'un cadre institutionnel chargé de la promotion féminine pour les pays qui n'en ont pas ;

- 10) La promotion des cadres féminins aux postes de responsabilité et de décision tant au niveau central que régional ;

- 11) La prise des directives incitatives en faveur de la formation des femmes dans certaines filières en y affectant des quotas.

II/ - A L'ADRESSE DE L'UNIFEM

Considérant la mission assignée à l'UNIFEM dans la promotion économique de la femme et son intégration dans le processus global de développement.

RECOMMANDÉ

- 1) Un appui à l'élaboration des plans d'actions nationaux IFD ;

- 2) Un appui à la démultiplication de l'Atelier de MARADI au niveau de chaque pays;

- 3) Un appui à la création d'une unité documentaire IFD au niveau national en vue de l'information et de la sensibilisation.;

- 4) Un appui à la création d'un cadre institutionnel dans les pays où il n'existe pas ;

- 5) Un appui à la création d'un comité national UNIFEM pouvant siéger dans les instances stratégiques de la planification ;
- 6) L'organisation de séminaires de sensibilisation des cadres planificateurs à la problématique IFD.

III/ - A L'ADRESSE DES ONG

- Considérant le rôle important que doivent jouer les ONG dans les actions de développement auprès des populations ;
- Considérant que les gouvernements ne peuvent à eux seuls financer entièrement les actions du développement ;

RECOMMANDÉ

- La mise en place des points focaux pour une meilleure intégration des femmes dans leurs activités ;
- L'élaboration de leur programme d'actions en tenant compte du plan national IFD ;
- L'appui aux unités de documentation IFD ;
- L'appui financier nécessaire pour la réalisation des actions à la base.

IV/ - A L'ADRESSE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Considérant l'importance de la mission assignée à l'UNIFEM.

Considérant l'insuffisance des moyens matériels financiers et humains de l'UNIFEM par rapport à l'importance des besoins de l'IFD,
L'Atelier de MARADI recommande :

Aux Gouvernements et aux autres Bailleurs de Fonds d'accroître substantiellement les moyens de l'UNIFEM.

Fait à MARADI, le 24 NOVEMBRE 1990

L'Atelier.

ANNEXE N° 12

MOTIONS ET REMERCIEMENTS DE L'ATELIER DE MARADI

MOTION SPECIALE

A SON EXCELLENCE LE GENERAL DE BRIGADE ALI SAIBOU,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

- Considérant la politique de décrispation et d'ouverture prônée par le Président de la République depuis son accession à la Magistrature Suprême ;
- Considérant la prise en compte de toutes les forces vives de la Nation au sein du Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD) ;
- Considérant les dispositions particulières prises en faveur de la femme en vue de sa participation pleine et effective dans le processus de développement ;

Nous, participants à l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au développement en Afrique, tenu du 12 au 24 novembre 1990 à Maradi ;

Exprimons notre profonde gratitude à son Excellence le Général de Brigade ALI SAIBOU, Président de la République du Niger, Président du Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD), pour avoir permis la tenue du présent Atelier.

Fait à Maradi, le 24 novembre 1990

Les Participants,

MOTION DE REMERCIEMENTS
A MADAME LE MINISTRE DES AFFAIRES ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

- Considérant la volonté manifeste du gouvernement du Niger en faveur de l'intégration de la Femme au développement ;
- Considérant les efforts appréciables déployés par Madame le Ministre pour la tenue de l'Atelier, et les facilités qu'elle a accordées pour le bon déroulement de nos travaux ;

Nous, participants à l'Atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la Femme au développement en Afrique tenu à Maradi du 12 au 24 novembre 1990, adressons nos vifs et sincères remerciements à Madame MOUMOUNI AISSATA, Ministre des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme et à travers elle au gouvernement de la République du Niger.

Fait à Maradi, le 24 Novembre 1990

Les Participants,

MOTION DE REMERCIEMENT A LA COMMUNE DE MARADI

- Considérant la qualité de l'accueil que la Commune de Maradi a réservé aux participants du séminaire-atelier IFD Maradi,
- Considérant le climat de sécurité qui règne sur la ville de Maradi,
- Considérant que ce climat est un atout précieux pour la tenue des rencontres internationales,
- Considérant les facilités matérielles et logistiques que la Commune a mises à la disposition du séminaire-atelier,
- Considérant que ces facilités ont essentiellement contribué au bon déroulement de nos travaux,
- Considérant enfin, l'intérêt soutenu que toute la population de Maradi a manifesté à l'égard de ce séminaire-atelier

Nous, participants à l'Atelier sur les stratégies d'Intégration de la Femme au Développement en Afrique, tenu à MARADI du 13 au 24 novembre 1990,

- Remercions très sincèrement les autorités administratives, politiques et coutumières et toute la population de la Commune de MARADI particulièrement l'AFN pour l'accueil authentiquement africain que nous avons reçu durant notre séjour dans cette belle capitale économique du Niger ainsi que pour sa contribution matérielle et logistique qui a permis un bon déroulement de nos travaux,
- Apprécions à sa juste valeur le climat de sécurité de MARADI dans lequel nous avons évolué durant ces deux semaines,
- Encourageons la municipalité de MARADI à persévérer dans sa position favorable à l'Intégration de la Femme au Développement.

Fait à MARADI le 24 novembre 1990

LE SEMINAIRE ATELIER.

MOTION DE REMERCIEMENT A L'UNIFEM/BAILLEURS DE FONDS

- Considérant la politique de l'IFD pronée par le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM).
- Considérant les efforts déployés par l'UNIFEM pour doter la femme d'outils indispensables à son intégration au processus de développement,

Nous, participants à l'atelier sur les stratégies d'Intégration de la Femme au Développement en Afrique, tenu à MARADI du 12 au 24 novembre 1990, remercions vivement l'UNIFEM, les PAYS-BAS, le PNED, le CILSS, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, le Ministère du Plan et le Ministère de l'Hydraulique et Environnement et tous ceux qui ont collaboré à la tenue et à la réussite de cet atelier.

Fait à MARADI, le 24 novembre 1990

LES PARTICIPANTS

**MOTION DE REMERCIEMENT A L'INSTITUT PANAFRICAIN
POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
FRANCOPHONE DE L'OUEST ET DU SAHEL**

- Considérant l'intérêt que l'IPD/AOS porte à l'Intégration de la Femme au Développement à travers ses programmes et activités de formation ;
- Considérant la disponibilité totale de son équipe d'encadrement à ce séminaire atelier ;
- Considérant la qualité de la démarche pédagogique suivie par l'équipe d'encadrement ;
- Considérant les résultats atteints par rapport aux objectifs définis ;
- Nous, participants à l'atelier sous-régional sur les stratégies d'Intégration de la Femme au Développement en Afrique, tenu à Maradi du 12 au 24 novembre 1990, remercions l'IPD/AOS pour son engagement pour la disponibilité et la compétence dont elle a fait montre pour mener à bien ce séminaire-atelier.

Fait à Maradi le 24 novembre 1990

Le Séminaire Atelier

MOTION DE CONDOLEANCES

Considérant les liens créés par le Séminaire
Atelier tenu du 12 au 24 novembre 1990 à MARADI,
nous, participants à cette rencontre compatissons avec
Madame NANA ZAMZAM MOUSSA, Chef de Service de la Condition
Féminine de Zinder à la douleur qu'elle éprouve à la suite
du décès ~~de~~ son enfant, et lui présentons nos sincères
condoléances.

Que Dieu le Tout Puissant lui accorde la force de
supporter cette dure épreuve.

Fait à MARADI, le 24 novembre 1990

LES PARTICIPANTS.

DISCOURS DE LA COORDINATRICE REGIONALE DE L'UNIFEM
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE L'ATELIER DE MARADI
(12 - 24 Novembre 1990)

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme,
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,
Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie,
Honorables invités,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Lorsqu'il y a plus d'un an nous avons commencé à préparer, avec divers partenaires, l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au développement (IFD) de Maradi nous avions le sentiment que nous avions vu large en programmant le travail sur deux semaines.

En clôturant aujourd'hui nos travaux nous nous rendons compte que deux semaines étaient bien peu pour préparer les responsables de la promotion de la femme d'une part et les techniciens du développement rural et les économistes planificateurs d'autre part, à commencer à parler un langage commun.

Le dialogue ainsi instauré a permis aux uns et aux autres de découvrir que :

- 1) - Les problèmes des femmes sont liés aux problèmes de développement de nos pays et qu'à cet égard ils méritent une attention particulière de la part de tous les décideurs et à tous les niveaux.
- 2) - Les solutions des problèmes des femmes permettront d'améliorer la condition de celles-ci tout en améliorant également le bien-être de leurs familles et de leurs nations.
- 3) - La recherche et l'application de ces solutions exigeant une volonté politique, des moyens humains, matériels et financiers à mobiliser tant au niveau des pays que de la communauté internationale.

Le dur labeur réalisé à Maradi a été possible grâce à l'assiduité de chaque participant ici présent. Un tel engagement nous permet d'espérer que les résultats de l'atelier seront quotidiennement mis à profit pour mieux servir les femmes rurales et les femmes des zones péri-urbaines de nos pays.

C'est ici le lieu de rendre un hommage mérité aux formateurs de l'IPD/AOS dont la qualité pédagogique et l'engagement personnel ont motivé et soutenu les efforts des participants tout au long de l'atelier.

Le CILSS et l'UNIFEM tiennent également à remercier le Représentant Résident du PNUD au Niger qui nous a honorés de sa présence effective aux premières heures de nos travaux.

Ayant saisi la portée de nos débats le représentant résident du PNUD a détaché le point focal IFD de son Bureau pour suivre les travaux de l'atelier. Il a pris les dispositions nécessaires pour que les moments forts en soient fixés par les moyens audio-visuels et partagés avec le personnel du système des Nations-Unies au Niger.

A Maradi nous avons fait l'expérience de la solidarité de qui lie les personnels des Nations-Unies car les Directeurs des Projets HIMO et ACOPAM nous ont ouvert leurs bureaux et offert leur assistance.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme
Honorables invités,

La présence de Monsieur le Ministre du Plan aux côtés de Madame la Ministre lors de la cérémonie d'ouverture, et votre présence à la cérémonie de clôture d'aujourd'hui témoignent de toute l'importance que le Gouvernement et le peuple du Niger ont accordée à l'atelier sous-régional de Maradi.

Les Autorités et les notables de Maradi ont, de leur côté, confirmé la reconnaissance de cette importance. Les locaux de la Mairie et de l'Ecole Normale gracieusement mis à notre disposition, les deux soirées culturelles et l'exposition d'artisanat organisées par la Mairie et la Maison des Jeunes et de la Culture, le dévouement exemplaire des femmes et des jeunes filles de Maradi qui ont assuré la restauration des participants, les regards de bienveillance et les sourires de sympathie prodigués par les personnes rencontrées à l'hôtel JANGORZO, à la Direction Départementale du Plan, à l'Union Régionale des Coopératives, à la poste, au marché et dans les rues de Maradi.

et dans les rues de Maradi, la courtoisie des douaniers lors de la sortie sur KANO, la disponibilité des techniciens des mass-média, des Secrétaires et des chauffeurs ont été des facteurs déterminants de la réussite de l'atelier de Maradi.

Ainsi comblés, participants et participantes, formateurs et organisateurs de l'atelier de Maradi trouvent le mot MERCI bien insuffisant pour traduire les sentiments de gratitude, de respect et aussi de fierté qu'ils ressentent profondément.

Maradi a confirmé leur conviction qu'en dépit des difficultés conjoncturelles, l'Afrique demeure fidèle à ses valeurs traditionnelles d'accueil et d'hospitalité tout en marchant dans la voie du progrès et de la dignité.

DISCOURS DE CLOTURE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL SUR
LES STRATEGIES D'INTEGRATION DE LA FEMME AU
DEVELOPPEMENT (IFD) MARADI 13 - 24 NOVEMBRE 1990

Par le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la femme

Mesdames et Messieurs les participants,

Nous voici au terme des travaux de votre atelier. douze jours durant, vous avez ensemble, exploré en profondeur, les possibilités de doter les femmes africaines des capacités techniques permettant leur meilleure intégration au développement.

Il suffit de rappeler que dans la plupart de nos pays, les femmes forment plus de 50 % de la population, qu'elles travaillent près de 18 heures sur 24, en plus de leurs rôles traditionnels, pour se convaincre de ce que la prise en compte de leur composante dans le développement national se pose en termes d'impératif. C'est important et vous comprenez donc tout l'honneur que le Niger éprouve en abritant votre atelier. A cet égard, le choix de Maradi constitue, je le sais, un hommage rendu à nos soeurs dont le courage et la détermination placent cette ville aux premières loges de la vie économique de notre pays.

Mesdames,
Messieurs,

En participant à cette rencontre, notre commune préoccupation était de connaître les voies et moyens pouvant permettre une meilleure intégration de la femme dans le processus de développement.

Afin de mieux appréhender cette problématique et de dégager les solutions possibles, l'atelier de Maradi a admirablement mené de paire la théorie et la pratique, la formation et la simulation de la réalité. Il s'est fixé comme principaux objectifs de promouvoir la participation active et effective des femmes à la planification du développement national, de rendre nos planificateurs plus aptes à prendre en compte la composante femme dans la planification du développement national, d'initier les responsables féminins aux techniques devant les rendre capables de négocier et d'être les meilleurs avocats de la cause de la femme auprès des planificateurs du développement, des organismes nationaux et internationaux de coopération.

L'atelier devait également aider les planificateurs et les responsables féminins à tracer un cadre de développement national impliquant les stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

Pour atteindre ces objectifs, vous avez fait de la planification, de la programmation, de l'élaboration d'un projet ou d'une micro-réalisation, du plan et des techniques de la négociation, les outils de votre formation.

En procédant ainsi vous avez eu à cœur de rapprocher davantage les décideurs, les responsables chargés de l'intégration de la femme dans le développement, les planificateurs et les bailleurs de fonds et de focaliser leur attention sur la nécessité de prendre en compte les besoins des femmes, tant il est vrai qu'assurer le développement des femmes, c'est assurer celui de toute la société.

Lors de vos travaux, vous avez identifié les principaux axes où des actions devraient être menées à court et moyen termes en vue d'améliorer les capacités techniques des femmes, et partant, de leur assurer de nouvelles armes pour leur meilleure intégration au développement. Pour mémoire, je citerai l'importance de l'information et de l'auto-formation, la recherche et le développement de technologies d'allègement des tâches répétitives, l'accroissement de la contribution des femmes à l'auto-suffisance alimentaire, l'accès de la femme au crédit, bref toutes conditions préalables à la promotion de la femme.

Bien que ces actions figurent déjà dans les grandes orientations de nos différents Plans Nationaux de Développement, vous les avez mentionnées pour rappeler à nos Gouvernements leur degré de priorité. Ce rappel constitue à mon sens, une méthode pédagogique qui porte.

Mesdames,

Messieurs,

C'est le lieu ici de faciliter l'équipe d'encadrement dont la compétence, le dynamisme, la connaissance des réalités de nos pays, le sérieux et l'exigence ont conduit cet atelier aux résultats escomptés. C'est également le lieu de vous rappeler que c'est d'une meilleure exploitation des connaissances techniques que vous avez acquises que dépendra l'accélération de la prise en compte des besoins spécifiques et des priorités des femmes dans les Plans de Développement Nationaux de nos pays. A cet effet, j'affirme que Maradi marque une étape-clé dans l'exaltante

histoire de l'intégration de la femme au développement, et vous êtes le socle sur lequel reposera le succès de toutes les actions futures. Faites donc en sorte que de retour dans vos pays respectifs, vous semiez la bonne graine auprès de vos frères et soeurs qui n'ont pu participer à cette rencontre.

Faites en sorte que vos partenaires nationaux et internationaux perçoivent mieux le sens de notre combat pour une meilleure intégration des femmes dans le développement de nos pays. Vous aurez alors prouvé que le Ministère Nigérian des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, le CILSS, l'UNIFEM et les Pays-Bas ont eu raison de conjuguer leurs efforts pour organiser l'atelier sous-régional IFD de Maradi.

Tout en vous souhaitant bon retour dans vos foyers, et en vous réitérant mes félicitations pour votre participation active et de qualité, je déclare clos l'atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la femme au Développement.

Je vous remercie.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA
CONDITION DE LA FEMME ET DE
L'ENFANT

ANNEXE 15

DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL
SUR LES "STRATEGIES D'INTEGRATION DE LA FEMME
AU DEVELOPPEMENT".

SENEGAL DU 10 AU 22 DECEMBRE 1990

PRESENTÉ PAR MADAME LE PROFESSEUR
NDIORO NDIAYE
MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA
CONDITION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DELEGUE CHARGE
DE LA CONDITION DE LA
FEMME ET DE L'ENFANT.

DISCOURS DE MADAME LE PROFESSEUR
NDIORO NDIAYE.

ATELIER SOUS-REGIONAL UNIFEM/CILSS
sur les "Stratégies d'Intégration
de la Femme dans le Développement"
Hôtel Palm Beach de Saly

- Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan,
- Madame le Ministre de la Condition Féminine de la Guinée-Bissau,
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD,
- Madame la Coordonnatrice Régionale de l'UNIFEM,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques et des O.N.G.,
- Chers séminaristes.

Permettez-moi tout d'abord de saluer, avec toute la courtoisie qu'elle mérite, votre présence à cette cérémonie ouvrant deux (2) semaines de réflexions communes.

Votre présence nous honore et c'est pourquoi, je me fais l'agréable devoir de vous traduire mes sentiments de profonde gratitude.

Comme vous le savez, le séminaire qui nous réunit aujourd'hui, s'inscrit dans le prolongement et l'approfondissement des conclusions et recommandations des mémorables assises de Lomé relatives d'une part,

.../...

aux Stratégies d'Intégration de la Femme au Développement et d'autre part, à la planification des activités de suivi (Lomé 2).

En effet, les rencontres de Lomé, tout en consolidant la ligne directrice tracée par les Sommets historiques d'ARUSHA (en Octobre 1984) et de Nairobi (en Juillet 1985), avaient permis de faire le bilan critique des projets réalisés par les femmes et de dégager des stratégies et perspectives d'actions porteuses d'espoir, sur les méthodologies de la planification des besoins des femmes et le rôle attendu des Structures et Mécanismes Nationaux d'Intégration de la Femme au Développement.

Il est apparu donc opportun après deux (2) années d'expérience, d'évaluer les étapes parcourues et de mesurer les résultats obtenus au regard des objectifs fixés.

C'est la raison pour laquelle l'UNIFEM et le CILSS ont conjointement décidé de tenir au Sénégal, cet Atelier sous-régional d'information et de formation, qui regroupe, outre le pays hôte, le Cap-Vert, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Mali et la Côte-d'Ivoire.

Les objectifs minutieusement choisis, répondent parfaitement, à mon avis, aux préoccupations des femmes, des décideurs et des bailleurs de fonds.

.../...

Je voudrais en citer quelques uns qui ont retenu mon attention :

- Promouvoir la participation active et efficace des femmes à la planification du développement national.

- Former les femmes responsables aux techniques appropriées pour avoir une compétence leur permettant de jouer le rôle de négociateur et d'avocat auprès des planificateurs de développement, des décideurs politiques et agences extérieures de coopération publiques ou privées.

- Aider les planificateurs et les responsables féminins à mettre au point un cadre de développement national impliquant une politique et des stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

Pour parvenir à ces fins et c'est là aussi pour moi, un élément de satisfaction, les organisateurs ont proposé une approche formative plus pragmatique et plus efficace, se déroulant en deux phases :

- La phase 1 : consacrée à l'initiation des responsables femmes et des autres participants non initiés, aux techniques de planification des actions de développement.

- La phase 2 : qui réunira le groupe de la phase 1 avec des économistes planificateurs, en vue de l'approfondissement d'un certain nombre de concepts et d'approche tant à l'I. F. D. qu'à la planification du développement.

Le Sénégal, qui a résolument opté pour une approche intégrée des besoins de la femme dans le développement, ne pouvait que souscrire à une telle démarche.

En effet, l'évaluation des stratégies d'intégration de la femme au développement, mises en oeuvre, pour le cas du Sénégal, à travers les objectifs du Plan d'Action de la Femme de 1982, et pour les autres pays africains, par le biais de mécanismes propres, ont prouvé leurs limites.

Très souvent, en effet et le dernier Atelier d'Evaluation tenu à Dakar les 28 et 29 Novembre 1990, le démontre fort aisément, les contraintes ci-après rendent difficiles une réelle intégration de la femme au développement :

- Une prédominance des objectifs globaux et déclarations d'intention au détriment d'une hiérarchisation des priorités et d'une définition précise des moyens d'actions à mettre en oeuvre.

- Une absence totale d'indicateurs de performance aptes à faciliter l'évaluation des actions réalisées.

- L'inexistence de mécanismes adéquats de suivi ou le cas échéant, le manque de coordination entre les structures et acteurs concernés.

Une approche trop spécifique des projets féminins qui ne facilite pas la prise en compte de tous les paramètres d'un développement intégré de l'environnement.

.../...

Le Gouvernement du Sénégal et c'est le lieu de le préciser, n'a pas attendu ces constats de blocage pour adopter des stratégies innovatrices.

A ce propos, la philosophie qui a toujours présidé à la mise en place des mécanismes institutionnels en matière d'approche participative et l'évolution continue par ces derniers, ont contribué à la recherche de solutions aux difficultés sus-énoncées.

Les actions d'I.E.C réalisées par les pouvoirs publics avec l'assistance des O.N.G et des bailleurs de fonds ont largement contribué à une meilleure approche en I.F.D.

Au demeurant, les différentes études d'évaluation menées par les bailleurs de fonds ont permis au Gouvernement, dans de nombreux projets inscrits hors Plan d'Action, de corriger à temps les déséquilibres constatés.

Il convient de citer à cet égard, les projets suivants :

1°) - Projet F.A.O de vulgarisation des techniques artisanales de conservation (TCP/SEN/8954 (I).

2°) - Projet d'Intégration de la Femme au Développement Agro-Industriel : Séchage solaire des fruits et légumes (O.N.U.D.I.).

.../...

3°) - Projet SEN/86/010-Promotion Economique des Groupements Pré-Coopératifs Féminins en Milieu Rural (en vue de prolongation).

Par ailleurs, conscient qu'une stratégie efficace en I.F.D, passe d'abord par une organisation rationnelle et une responsabilisation effective des cibles concernées, le Gouvernement a pris l'initiative historique d'encourager à travers un encadrement souple, la création d'associations féminines dont les plus dynamiques du point de vue de leur capacité d'intégration au développement sont la F.A.F.S, la F O N G S et la Fédération Nationale les Groupements de Promotion Féminine qui compte 3 614 groupements pour 400 000 membres.

Ce processus de mise en place de conditions favorables à une approche intégrée des besoins des femmes au développement a été renforcé par l'avènement d'un système de planification stratégique, prospective, souple et continue assorti d'un Plan Triennal d'Investissements Publics revisable annuellement et s'appuyant à la base, sur des plans locaux, départementaux et régionaux de développement intégré.

Dans cette perspective, il me plaît de rendre un hommage solennel au Chef de l'Etat, qui, dans le souci d'une meilleure rationalisation de l'analyse et du traitement des besoins des femmes, a bien voulu créer un mécanisme national horizontal, à travers le M.D.C.F.E,

.../...

chargé de concevoir, d'orienter et d'impulser sous sa tutelle directe, la Politique de Promotion de la Femme, de suivre et d'évaluer l'exécution des programmes sectoriels les concernant et réalisés par les autres départements.

L'existence d'un comité interministériel de suivi des programmes et projets féminins placé sous la présidence du Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République et d'une Commission Nationale consultative chargée de la Condition de la Femme et de l'Enfant, constituent sans aucun doute, des preuves irréfutables de la volonté du Gouvernement d'assurer une meilleure intégration de la Femme au développement.

Je suis persuadée et c'est là où je vais conclure, que les résultats de votre Atelier permettront au Gouvernement sénégalais, à travers ses représentants ici présents, de mieux affiner ses stratégies de l'I.F.D.

C'est la raison pour laquelle, je voudrais remercier très sincèrement le PNUD, l'UNIFEM et le CILSS pour cette coopération conjointe réussie, de soutien et d'assistance qu'ils ont bien voulu apporter aux pays de la sous-région.

Je puis pour ma part leur assurer que l'Etude prospective de la Femme en 2015, initiée par le Sénégal et qui se veut un document de référence en matière d'I.F.D, exploitera à bon escient les conclusions de votre Atelier.

.../...

En souhaitant un agréable séjour aux représentants des pays frères et amis du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de la Guinée Conakry, du Mali et de la Côte-d'Ivoire, ainsi qu'aux Experts-formateurs du célèbre Institut de Planification du Développement (I.P.D), je déclare ouvert, l'Atelier sous-régional sur les Stratégies d'Intégration de la Femme au Développement.

DISCOURS DU REPRESENTANT DU PNUD A LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE SALY PORTUDAL LE 10/12/90

Madame le Ministre,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs.

Il n'est pas exagéré de dire que la Femme est au début et à la fin du développement. Il est aussi tout à fait concevable de souscrire à l'idée selon laquelle, le futur est Femme.

Cependant, les Femmes qui constituent la moitié de la population mondiale et accomplissent près des deux tiers du volume global du travail dans la vie des Nations, ne reçoivent qu'un dixième du revenu mondial.

Dans le cas particulier des Africaines, on sait que tout au long de l'histoire de leurs sociétés, Elles ont toujours été présentées à tous les stades de l'activité économique, politique et sociale : à la ferme, à la mine, à l'usine, au foyer, dans les bureaux, dans les affaires et, plus récemment dans les hautes sphères gouvernementales. D'autre part, Elles sont porteuses de vie, éducatrice et gardienne des traditions.

L'année internationale de la Femme avait été l'occasion pour les pays qui n'étaient que peu sensibilisés au problème de l'intégration de la Femmes au développement, de faire un sursaut collectif pour prendre conscience de l'importance de ce fait et, de se mobiliser pour la réhabilitation du rôle économique et social de la Femme.

Le rôle des Femmes en tant que force économique, politique et sociale est universellement reconnu de nos jours, surtout grâce à la lutte des organisations féminines, aidée en cela par les différentes résolutions, conventions ou déclarations initiées ou adoptées à l'échelle internationale par les différents Gouvernements.

Et dans cet ordre d'idées, il est utile de rappeler la résolution 31/175 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui déjà dès 1976 réaffirmait la nécessité de la contribution des Femmes à l'établissement du nouvel ordre économique international. Par plusieurs autres résolutions qu'il serait fastidieux d'énumérer, les Nations Unies ont insisté les Etats membres à prendre des mesures facilitant l'égalité de la participation des Femmes aux efforts de développement, facilité d'accès pour les Femmes à l'éducation et à la formation, aux coopératives, aux systèmes de crédit et de prêt, de même que leur participation égale à la détermination des politiques planificatives dans les différents secteurs économiques, tels que le commerce, l'agriculture, l'industrie et bien d'autres encore.

Il est impératif que les planificateurs estiment à sa juste valeur la part qu'Elles apportent au développement de leur pays par toute une vie de labeur. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut aussi rappeler l'exemple du Sénégal qui de l'élaboration

du plan d'action de la Femme en 1982 à l'établissement d'un ministère Chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant en mars 1990, a suivi une politique assez cohérente.

C'est pourquoi, les différents programmes de Coopération entre le Sénégal et le système des Nations Unies, ont apporté une contribution appréciable dans ce domaine. A titre indicatif, l'intégration de la Femme dans le développement a constitué une dimension horizontale tenue en compte par la plupart des activités enclenchées dans le cadre du IVème Programme du PNUD pour le Sénégal.

Plus spécifiquement, signalons que les actions entreprises dans trois secteurs prioritaires définis par Gouvernement dans le cadre de ce programme, que sont les problèmes de population, de la préservation des ressources naturelles et de la réduction du déficit vivrier n'auraient pu être qualifiées de satisfaisants aujourd'hui sans la participation active des Femmes, tant à la conception, qu'à la mise en oeuvre des solutions. Il est important aussi de citer à titre d'exemple, le projet "Promotion Economique des Groupements Féminins" qui concerne aujourd'hui..... de groupe de Femmes.

Aujourd'hui, dans le contexte difficile de l'ajustement structurel ou des reéquilibrages de toutes sortes, ont diminué la capacité d'intervention des Etats de la sous-région et perturbé l'organisation et les méthodes de gestion de l'activité économique, il y a nécessité d'une rationalisation performante des ressources humaines, naturelles, financières.

Cette rationalisation doit passer par l'élaboration de modèles techniques qui constituent une réponse aux problèmes et contraintes qu'affronte à la fois la Femme rurale et citadine, et qui puisse être appropriée à ses possibilités de maîtrise.

Réussir cela, c'est aussi refuser l'économie d'une analyse approfondie des systèmes productifs, c'est prendre par le bon bout l'exercice d'adaptation à une politique de rigueur dont le but est de sortir les mondes ruraux et urbains du scénario tendanciel défavorable.

Le deuxième problème auquel se confronte cette rationalisation tant nécessité par la conjoncture, est la mise au point d'indicateurs d'évaluation des réalités socio-économique du développement qui mettrait en même temps en lumière le degré d'intégration de la Femme aux divers domaines des activités de développement. La solution de ce problème est à portée de main.

Seul le degré d'IFP manque parmi les merveilleux indicateurs que nous propose le rapport sur le développement humain de 1990. En effet, sous l'impulsion de l'UNIFEM, un tel concept devrait facilement être adopté parmi les indicateurs du rapport, parce qu'aucun autre critère que l'information descriptive, socioologique et anthropologique sur la situation et le statut de la Femme dans un pays ou une région ne permet pas de mieux caractériser la dimension humaine du Développement.

C'est pourquoi, nous espérons vivement que les travaux du présent atelier sous-régional, constitueront le creuset d'un dialogue entre les structures organisationnelles des Femmes, les planificateurs du développement, les organisations non-gouvernementales, les bailleurs de fonds et les agences de coopération ou d'exécution des projets. Ce qui ne pourra que nous mener vers le progrès.

Mesdames le Ministre, Honorables invités, Mesdames, Messieurs, nous souhaitons plein succès à l'atelier sous-régional de Suivi sur les Stratégies d'Intégration de la Femme.

RAPPORT DE SYNTHESE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL
UNIFEM / CILSS SUR LES STRATEGIES D'INTEGRATION
DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

L'Atelier qui vient de s'achever s'inscrit dans la ligne des recommandations des Conférences Internationales de Lomé I et II sur les stratégies d'intégration de la femme au Développement en faveur du renforcement des capacités des femmes à s'intégrer dans le processus de planification et de négociation.

Les résultats escomptés étaient :

- Un accroissement des capacités techniques de planification des participants,
- Une ébauche de méthodologie et de stratégie visant une meilleure intégration de la femme au Développement,
- Une meilleure connaissance des préoccupations des femmes de la sous-région en matière d'intégration de la Femme dans le Développement,
- Un échange d'expériences nationales et individuelles.

Ces résultats devront permettre la définition de mesures et propositions concrètes en vue d'une meilleure IFD et d'une prise en compte du paramètre IFD dans les processus nationaux de planification et de décision.

Des travaux de cet atelier, il ressort les faits suivants, caractéristiques de la situation de la femme dans la plupart des pays représentés :

- 1) Certaines potentialités existent pouvant être mieux exploitées en direction d'une meilleure IFD,
- 2) Cependant elles ne doivent pas occulter les entraves nombreuses et importantes qui ralentissent ou empêchent cette intégration.

Dans le but de lever ces entraves des formes d'actions ont été dégagées sur la base des expériences vécues et des acquis de formation de l'Atelier.

Ceci a abouti à l'élaboration d'un certain nombre de recommandations propres à accroître la participation des femmes aux processus de planification et de décision, à permettre une prise en compte systématique de la dimension IFD et par delà à promouvoir une meilleure intégration de la femme au processus du Développement.

L'objectif du présent rapport n'est point de procéder à une compilation des expériences évoquées encore moins d'effectuer une restitution des acquis de l'Atelier. Il s'agit beaucoup plus d'une synthèse tendant à traduire le diagnostic fait quant à la situation des femmes et de rappeler quelques propositions à caractère général.

I - En ce qui concerne le diagnostic, l'Atelier a estimé qu'il n'était pas superflu de rappeler les potentialités existant dans les pays représentés et pouvant servir de point d'ancre à l'Intégration de la Femme au Développement.

Ce sont notamment :

- les dispositions constitutionnelles et institutionnelles excluant toute forme de discrimination à l'égard des femmes,
- l'élévation du niveau de qualification et le nombre croissant de femmes cadres pouvant jouer un rôle moteur dans le processus d'Intégration de la Femme au Développement,
- l'existence d'une prise de conscience des femmes à la base concernant leur rôle en tant que partenaires et bénéficiaires du Développement,
- l'intérêt constant des partenaires privilégiés internes et externes pour les questions d'Intégration de la femme au Développement,
- l'amorce de changement de mentalités en ce qui concerne la perception du rôle de la femme dans le processus de développement,
- la volonté manifeste et soutenue des autorités nationales en ce qui concerne l'Intégration de la Femme au Développement.

A côté de ces aspects certes positifs et d'un intérêt stratégique certain, l'Atelier a noté la persistance de contraintes qui entravent l'intégration effective des femmes dans le développement.

Une énumération exhaustive de ces aspects serait fastidieuse, cependant nous faillirions en n'en citant pas quelques unes qui sont surtout :

- L'inadéquation entre les dispositions constitutionnelles et l'application qui en est faite tant sur le plan réglementaire et législatif que sur le plan pratique,
- l'insuffisance d'information et de formation des femmes tant en ce qui concerne leurs droits qu'en ce qui concerne les techniques et méthodes d'intégration au processus de développement,
- les résistances socio-culturelles à la reconnaissance et à la valorisation du rôle de la femme en tant qu'agent de développement,
- l'hermétisme de certaines structures administratives et économiques quant à la participation des femmes au processus de prise de décision administrative et économique,
- la multiplicité et la pénibilité des tâches en ce qui concerne essentiellement les femmes vivant en milieu rural,
- l'extrême faiblesse de leurs revenus eu égard notamment aux tâches effectuées,
- les problèmes de santé et le taux de morbidité élevé liés en partie aux deux aspects précédents et aux grossesses multiples, rapprochées et précoces,
- la non-maitrise des données fiables en ce qui concerne les femmes en tant qu'agent de développement,
- la faible représentation des femmes dans les structures de planification et de décision,
- Enfin et ce n'est pas le moins important les risques d'accroissement du déséquilibre à l'endroit de l'emploi féminin à la suite de la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel, les femmes du fait qu'elles sont sous qualifiées risquent d'être les premières concernées du fait de la perte de leur propre emploi ou de l'emploi de leur conjoint et par ce fait devenir automatiquement chefs de ménage.

II - Ces analyses furent accompagnées de réflexions et d'échanges relatifs aux moyens et actions visant l'élimination des contraintes et l'exploitation des potentialités.

Dans ce contexte et à la lumière de tout ce qui précède, l'Atelier a retenu les propositions d'action suivantes :

1. La révision des textes législatifs et réglementaires ainsi que l'information et la sensibilisation des mécanismes chargés de l'application de la loi en vue d'éliminer les interprétations ou les applications discriminatoires vis à vis de l'intégration économique et sociale des femmes.
2. La sensibilisation et l'information des décideurs et planificateurs hommes et femmes en vue d'un changement de mentalités et de comportements vis à vis de l'IFD.
3. Le renforcement des actions de promotion en vue de la scolarisation des filles, de l'élevation et de la diversification des champs et niveaux d'études.

III - Pour la mise en œuvre effective de ces actions et dans un souci d'efficacité, l'Atelier Sous Régional CILSS/UNIFM sur les stratégies d'Intégration de la Femme au Développement tenu à Saly Portudal du 10 au 22 Décembre 1990 avec l'appui des l'Institut Panafricain de Développement Afrique de l'Ouest Sahel (IPD/AOS) et à la demande des Gouvernements du Pays Bas et du Sénégal.

Recommande :

En ce qui concerne le statut juridique de la femme :

1. L'instauration ou la redynamisation de mécanismes nationaux de vigilance pour l'application et le respect des droits des femmes.
2. L'amendement des textes législatifs et réglementaires discriminatoires.

En ce qui concerne le domaine culturel :

1. L'utilisation de tous les canaux d'information-Education Communication (IEC) pour sensibiliser les leaders politiques, communautaires et religieux sur les questions IFD.
2. La mobilisation de moyens et agents culturels traditionnels tels que les communicateurs et persuadeurs sociaux, les théâtres populaires, les contes pour véhiculer les préoccupations IFD.
3. L'utilisation par les mass média de moyens de vulgarisation des messages IFD qui soient accessibles aux groupes cibles en terme de langues contenu et période.

En ce qui concerne le domaine Education-Formation :

1. La sensibilisation des parents, des filles et des éducateurs par les canaux IEC adaptés.
2. La création de centres de formation pour les filles déscolarisées afin de permettre leur insertion socio-professionnelle.
3. La révision du contenu des programmes pour obtenir une meilleure adéquation Emploi-Formation.
4. La multiplication des centres d'alphabétisation fonctionnelle.
5. L'initiation aux techniques de gestion des propriétés économiques.
6. Le renforcement des capacités techniques des femmes cadres par des stages de perfectionnement des ateliers et des séminaires notamment dans le domaine de la planification.

En ce qui concerne l'allègement des tâches et les activités génératrices de revenus :

1. Une meilleure vulgarisation et l'accessibilité des technologies appropriées à l'environnement des femmes rurales.

En ce qui concerne l'institutionnalisation et la promotion de l'IFD aux niveaux national, local et sous-régional :

1. L'identification des points focaux au niveau des structures sous-régionales, nationales, centrales et décentralisées et leur sensibilisation en vue de créer le réflexe IFD.
2. L'implication et la représentation des structures IFD aux instances de planification et de décisions ^{aux} niveaux central et décentralisés.
3. La création de cellules IFD au niveau des institutions sous-régionales.

En ce qui concerne la constitution d'une Banque de données sur les femmes :

1. L'introduction du paramètre femme à toutes les activités de collecte de données économiques et socio-démographiques.
2. L'identification et le recensement des potentialités féminines existantes.
3. La création d'un répertoire régional d'expertise féminine.

En ce qui concerne l'impact des programmes d'ajustement structurel :

1. La prise en compte dans la mise en œuvre des cadres organiques et le redéploiement du personnel, du paramètre femme de façon à ne pas accentuer le déséquilibre déjà existant.
2. Dans le cadre des dégagements de personnel et des départs volontaires l'attention et l'appui technique particulières ^{de} accordé à la réinsertion des femmes au développement économique.

Enfin, l'Atelier recommande vivement au PNUD, à l'UNIFEM ainsi qu'aux Gouvernements des pays représentés un suivi correct pour une mise en œuvre effective des présentes recommandations.

Saly Portudal, le 21 Décembre 1990

ANNEXE N° 18

DISCOURS DU REPRESENTANT DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

A LA CLOTURE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL

UNIFEM / CILSS A SALY PORTUDAL

LE 21 DECEMBRE 1990

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Représentant du Représentant Résident du PNUD,

Monsieur le Directeur de l'IPD/AOS

Mesdames et Messieurs,

Chères séminaristes,

"Donnez-moi deux points disait Archimède et je souleverai le monde".

Après Lomé I et II, on ne se posait plus la question de savoir pourquoi soulever le monde. Pourquoi l'intégration de la Femme au Développement, mais comment soulever le monde ? Comment réaliser cette intégration de manière harmonieuse et efficace ? Le présent atelier constitue déjà une réponse à ce comment.

Qu'il me soit alors permis, au nom du Secrétaire Exécutif, Monsieur DJALBORD Ali Diard, empêché de féliciter d'une part l'UNIFEM qui, depuis deux ans n'a ménagé aucun effort pour la mise en œuvre des recommandations de Lomé et d'autre part, saluer l'initiative de Madame KI-ZERBO, Coordonnatrice Régionale de l'UNIFEM, d'avoir organisé cet atelier sur la formation des planificateurs et des responsables des services techniques et des ONG féminines travaillant dans le domaine de l'Intégration de la Femme au Développement (IFD).

De l'utile à l'agréable vous avez pu, deux semaines durant, tirer profit des expériences des animateurs et vous doter de précieux outils de travail en matière de planification IFD.

C'est l'endroit ici de féliciter et d'exprimer ma profonde gratitude à l'équipe de l'IPD/AOS qui a bien voulu accepter de partager avec vous son savoir et son savoir-faire malgré les contraintes de temps.

Je puis vous garantir que le CILSS et l'UNIFEM mettront tout en oeuvre pour que les hypothèses de travail IFD tracées et les plans d'actions élaborés puissent non seulement se traduire en actions concrètes au niveau des Etats membres du CILSS mais aussi susciter un intérêt particulier auprès de leur partenaires de la Communautés Internationale.

Mesdames et Messieurs, le Secrétaire Exécutif du CILSS, tous les Sahéliens et Sahéliennes ne peuvent que se réjouir des efforts déployés et des résultats déjà atteints par le mécanisme IFD tant en matière de lutte contre la désertification que la Sécurité alimentaire, domaines prioritaires d'intervention du CILSS.

Dans le domaine spécifique de lutte contre la désertification, la diffusion massive depuis le début de la dernière décennie des foyers améliorés dans nos ménages résulte aussi bien de la collaboration fructueuse CILSS/UNIFEM que de la détermination qui vous anime, de votre prise de conscience aux problèmes de la désertification et de votre volonté de guérir cette lèpre qui menace notre sous-région. Aussi la réussite du programme régional Gaz Butane sera fonction du niveau d'implication des femmes dans l'exécution de ce programme.

Par ailleurs, la rencontre de Ségou de Mai 1989 sur la gestion des terroirs a également mis en exergue le rôle de premier rang que joue la femme dans la réhabilitation de l'environnement.

En matière de Sécurité Alimentaire, un filon devant guider les interventions CILSS/UNIFEM a été tracé dans le cadre du renforcement de notre collaboration. Il s'agira entre autre de définir des actions concrètes visant la Promotion des céréales locales au Sahel (PROCELOS) et le développement des cultures irriguées. Ces programmes également ne seront couronnés de succès qu'avec la prise en compte du mécanisme IFD.

Mesdames et Messieurs, ces deux phases de formation vous ont permis de renforcer et d'améliorer vos connaissances en matière IFD. Vous avez également balisé les obstacles qui constituent ou qui pourront constituer des freins à la mise en œuvre du processus IFD. A ce titre des mesures et des modalités pratiques ont été définies.

Je reste cependant persuadé qu'avec la volonté qui vous anime et avec votre capacité de sensibilisation des espoirs sont permis.

Avant de terminer, permettez-moi au nom du Secrétaire Exécutif de rendre hommage et de remercier son Excellence le Président Abdou DIOUF, son Gouvernement et le Peuple sénégalais tout entier pour avoir permis la tenue du présent atelier.

Vive la Coopération CILSS/UNIFEM
Vive la Coopération Sous-Régionale
Vive la Solidarité Sahélienne.

JE VOUS REMERCIE.

ANNEXE N° 19

DISCOURS DE CLOTURE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL
SUR LES STRATEGIES D'INTEGRATION DE LA
FEMME AU DEVELOPPEMENT

DU 10 AU 21 DECEMBRE 1990 A
L'HOTEL PALM-BEACH "SALY PORTUDAL

Monsieur DJIBRIL NGOM
Ministre Délégué auprès du
Ministre de l'Economic,
des finances et du Plan.

- Monsieur le Directeur des Etudes et Projets du CILSS,
- Monsieur le Directeur de l'IPD/AOS
- Mesdames, Messieurs les Séminaristes,

Après l'ouverture de votre atelier sous-régional sur les stratégies d'intégration de la Femme au Développement par mon collègue, le Professeur Ndioro NDIAYE, Ministre Délégué chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant, il me revient aujourd'hui l'insigne honneur de le clôturer au nom du Gouvernement du Sénégal.

Après douze (12) jours de vie commune, dans sa plus pure signification africaine, donc avec tout ce que cela comporte de charge fraternelle et amicale, vous allez devoir vous séparer, appelés que vous êtes par des obligations professionnelles, nationales ou sous-régionales.

Mais en Afrique, la solidarité et la générosité d'âme constituent encore de nos jours, heureusement, des vertus cardinales et j'ose espérer qu'en dépit des distances géographiques qui nous sépareront, vous continuerez à renforcer et à améliorer davantage les relations que vous avez pu si admirablement tisser durant votre séjour dans ce beau cadre de Saly Portudal.

En décidant d'organiser cet Atelier sous-régional, l'UNIFEM et le CILSS avec le concours du Gouvernement des Pays-Bas avaient pour objectif principal de permettre aux responsables femmes, aux planificateurs et aux bailleurs de fonds, de coordonner leurs actions spécifiques dans tous les secteurs économiques et sociaux, en vue de mieux assurer l'intégration de la Femme dans le développement.

L'analyse du processus pédagogique conçu par l'équipe des formateurs de l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) et qui met l'accent sur des méthodes favorisant le dialogue entre les différents groupes-cibles autour des thèmes portant sur : "le processus de planification, la négociation et la Programmation en matière d'Intégration de la Femme dans le processus de Développement" me permet de dire que les objectifs de votre Atelier ont été atteints.

A ce propos, je me réjouis de constater que les outils techniques que vous avez pu ainsi acquérir durant cet Atelier, vous permettront, de retour chez vous, de mettre au point un cadre de développement national impliquant des stratégies de participation plus effective des femmes au développement.

Le problème de l'intégration de la femme dans le Développement ne se résume plus à mon avis, en termes de définition de priorités nationales, ni de volonté politique, mais surtout de capacités de maîtrise des techniques de recherche et d'acquisition de ressources ainsi que des besoins réels exprimés par les groupes-cibles eux-mêmes.

La systématisation d'actions spécifiques en matière de formation, devrait très certainement permettre aux dits groupes-cibles, de mieux exprimer par eux-mêmes et pour eux-mêmes, leurs propres besoins.

D'ores et déjà, je vous confirme la disponibilité de nos services techniques pour oeuvrer à l'identification des projets d'études et de recherches relatifs à la mise en place des conditions optimales d'une meilleure intégration de la Femme au processus de Développement sur la base des conclusions et recommandations de votre Atelier.

Au surplus, le système de planification stratégique mis en oeuvre au Sénégal, favorise une approche intégrée des Femmes au Développement.

Dans le cadre de la sous-région, il me paraît hautement souhaitable, avec l'assistance de l'UNIFEM et des bailleurs de fonds, de créer entre vous, un vaste réseau de solidarité active, qui servirait en même temps de source de collecte d'informations en faveur des femmes.

A cet effet, vous me permettrez de remercier très chaleureusement les efforts importants déployés par le CILSS, l'UNIFEM et le Gouvernement des Pays-Bas qui ont bien voulu favoriser des rencontres de ce genre.

Je leur demande ardemment de continuer à nous apporter leur assistance dans le domaine de l'approfondissement des résultats de votre Atelier.

C'est le lieu pour moi de rendre un hommage mérité à Madame Jacqueline KI-ZERBO pour les efforts inlassables qu'elle ne cesse de déployer pour permettre à la femme africaine de jouer son véritable rôle dans le développement.

Que l'équipe des formateurs de l'IPD veuille bien trouver ici les sentiments de gratitude et d'encouragement des Etats de la sous-région. Ils n'ont cessé de prouver qu'une expertise africaine, connaissant parfaitement nos réalités, existe dans des domaines aussi techniques que la planification et le management des projets.

Mesdames, Messieurs les Séminaristes,

Avant de terminer, je voudrais souhaiter aux différents participants un bon retour dans leurs familles respectives, et une bonne et heureuse année 1991 faite de succès, de bonheur et de santé.

Je vous remercie de votre attention.

MOTION SPECIALE DE REMERCIEMENT A SON EXCELLENCE
ABDOU DIOUF, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Considérant que, le développement d'un pays ne peut véritablement se réaliser que par une conjugaison harmonieuse et effective de l'ensemble des forces vives de la nation,

Considérant le rôle prépondérant que joue la femme dans le développement socio-économique de nos pays,

Considérant l'ensemble des efforts déployés par les Autorités Sénégalaises pour l'intégration de la femme dans le processus de développement,

Considérant que la tenue d'un tel atelier s'inscrit dans cette perspective,

Les participants de l'atelier scus-rérional sur les stratégies d'Intégration de la femme au Développement,

Adressent leurs vifs remerciements et leurs sincères félicitations à son Excellence ABDOU DIOUF, Président de la République du Sénégal, pour l'intérêt particulier qu'il ne cesse d'accorder à la promotion socio-économique de la femme Sénégalaise, et partant de la femme Africaine.

Fait à SALY, le 21 Décembre 1990

Les Participants

ANNEXE N° 2

LISTE DES PARTICIPANTS

ATELIER I.F.D. MARADI (NIGER)

DU 12 AU 24 NOVEMBRE 1990

NOMS ET PRENOMS	PROFESSION	ADRESSE	PAYS
Mme LARBA MARIAMA	Directrice des Affaires Administratives et Financières.	Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement BP 257, NIAMEY Point focal	NIGER
Mme DIAWARA IRENE	Sociologue	Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme	NIGER
Mme SANDWIDI ROSE MARIE	Agronome/Promotion Activités des Femmes	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage - Direction de la Vulgarisation Agricole OUAGADOUGOU	BURKINA FASO
DOEVI ABBEKOE DODZI	Directeur Adjoint de la Planification de Développement.	Ministère du Plan et des Mines BP 1667 - LOME	TOGO
Mme COVI MARTINE	Planificateur des Ressources Humaines, Coordinateur National de l'Assistance UNICEF.	Ministère du Plan et de la Statistique BP 342 COTONOU	BENIN
Mme ADO ZEINABOU	Responsable projet promotion féminine UNICEF		
Mme RABI ABDOULAYE	Chef de Service Condition Féminine	Tahoua	NIGER
Mme ACHTA SELGUET	S.G. OFUNIR	BP 80 N'DJAMENA	TCHAD
Mr ALIDOU MOUSSILIOU	Assistant Technique CIRAPID	BP 03-0314 COTONOU	BENIN
Mme DESIRE HAOUA	A.F.N.	BP 173 ZINDER	NIGER
Mme ZOULEY ALI MAGASSOUE	P.N.U.D.	BP 11.207 NIAMEY	NIGER
BALIMA, SUMBUGNA M. CHRISTIANE	Attaché Economique	BP 70001 - OUAGADOUGOU	BURKINA FASO
Mme MOUNKAILA AISSATA	A.F.N.	BP 2818 - NIAMEY	NIGER

Melle MARIAMA ISSAKA	Commerçante	BP 10748 TEL : 73.58.69 NIAMEY	NIGER
Melle MARIAMA ABOU Z.	Animatrice	IRED TEL : 73.35.27 NIAMEY	NIGER
Mme TAKOUDA NIGNIGABA	Assistance Sociale	Direction Générale de la Condition Féminine BP 369 LOME	TOGO
Mme BOUBE FATUJMA	Chargée de la Promotion Féminine	UNICEF NIAMEY	NIGER
Mme YVONNE NJOCK NJI	Sociologue de l'Education	Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Fémininie YAOUNDE	CAMEROUN
Mme HADIZA TAHIROU	Enseignante	S.D.C.F. BP 25 AGADEZ	NIGER
Mme TRAORE TANABIOUT	Enseignante	S.D.C.F. MARADI	NIGER
Mme AGUIMON LIKIRATOU	Professeur d'Université	BP 04-0187 COTONOU	BENIN
Mme APEDO-AMAH ADAKOU	PRN/UNIFEM - Economiste	BP 368 LOME	TOGO
Mme MASSALBAYE MADJI GAYE	Personnes ressources UNIFEM Enseignante	BP N'DJAMENA	TCHAD
Melle FATI TOUZOUKOU	Anglais	BP 432 NIAMEY	NIGER
Mme ALOU AMINATA DIALLO	Enseignante	BP 516 NIAMEY	NIGER
Mme ABDOULKADER FATIMA	Institutrice	S.D.C.F DOSSO	NIGER
Mme MAMATA HAMANI	Conseillère Pédagogique	S.D.C.F TILLABERY BP 45	NIGER
Mme BANSE AGNES	Infirmière en R.	BP 3022 OUAGA	BURKINA FASO
SARAH KALO LOBE KUTTA	Psychologue	BP 4295 DOUALA	CAMEROUN
Mr. BOUKAR CHAIBOU	Ministère de la Promotion Economique (point focal) Groupe 2 IFD)	BP 480 NIAMEY	NIGER
MAHAMAT SENOUSSI	Inspecteur d'Administra- tion Générale MAS/PF	BP 80 N'DJAMENA	TCHAD
Mme TOE CELESTINE	Conseillère des Affaires Sociales	BP 1515 OUAGADOUGOU	BURKINA FASO
Mme ABBA AICHATOU	Animatrice	BP 182 AFN AGADEZ	NIGER
DINZINDOHNE C.MARIE JOE	Chargée de mission Ministère des Affaires Sociales	BP 2181 COTONOU	BENIN
Melle BINTA SEYBOU	PRN/IFD	BP 12.286 NIAMEY	NIGER

Mme HAOUA ADARKAS	: Institutrice Réprésen- te AFN MARADI	: BP 261 MARADI	: NIGER
Melle YAKAAK CHEKOU	: Condition Féminine : DIFFA Institutrice	: DIFFA	: NIGER
Melle KADIATOU MAMANE	: Représentante AFN DOSSO	: DOSSO	: NIGER
Mme ALASSANE HAOUA GADO	: Représentante AFN : TILLABERY	: TILLABERY	: NIGER
Mr AMETOHOUM ADODOSSI	: Administrateur Civil : Conseiller Technique : MAS/CF	: Ministère Affaires Socia- les de la Condition Féminine BP 369	: LOME - TOGO
Mme FULLER LOUISE	: Economiste	: MINPLAT / CAMEROUN	: CAMEROUN
Mme DJOGBENOU ELISE	: Ingénieur Agronome	: -	: -
Mme GBETIE NADOU	: Ingénieur Agronome	: ONDR BP 896 N'DJAMENA	: TCHAD
Mme ADOUMBAYE ALLASSIAM CELINE	: Ingénieur Agronome	: BP 502 COTONOU Direction Action Coopérative.	: BENIN
DAKUYO LOUIS	: Ingénieur Statisti- cien - Economiste	: BP 396 - OUAGADOUGOU	: BURKINA FASO
Mr BAGNEBABA MAHAMADOU	: Directeur des Etude et de la Programmation	: Ministère des Affaires So- ciales et de la Promotion de la Femme NIAMEY	: NIGER
Mr SALA ASSANE AMADOU	: Economiste / Planifica- teur	: Ministère du Plan NIAMEY - BP 10 111	: NIGER
Mr HAROUNA NIANDOU	: Secrétaire Général	: Ministère des Affaires So- ciales et de la Promotion de la Femme	: NIGER
KABO ABDOUA MAHAMANE	: Chargé d'Enseignement	: Conseil National de Développement NIAMEY	: NIGER
Mr MALICK FALL	: Directeur de l'IPD/AOS	: IPD/AOS - OUAGADOUGOU : BP 1756 - OUAGADOUGOU	: BURKINA FASO
Mr FAYA KONDIANO	: Economiste / Planificateur	" " "	" "
Mr KANTE ISMAILA	: Economiste / Planifica- teur	" " "	" "

Mr BATABE CORA MATTHIAS	Economiste / Planificateur	IPD/AOS - OUAGADOUGOU BP 1756 - OUAGADOUGOU	BURKINA FASO
CYRILLE BADEIRA	Technicien Audio-Visuel	" " "	" "
YSSOUF COMPAORE	Gestionnaire	CILSS OUAGADOUGOU	" "
Mme MAIGA AMSOU	SAGE-FEMME	S.D.I./MAS/PF - NIAMEY	NIGER
Mme DANTE AMINATA	Enseignante	Chef de Cabinet MAS/PF	NIGER
Mme OUSSEINI HADIZA	Directrice des Affaires Administratives et Financières	MAS/PF - NIAMEY	NIGER
Mme LIMAN TINGUIRI ABSATOU	Directrice de la Condition Féminine	MAS/PF - NIAMEY	NIGER
Mme KI-ZERBO Jacqueline	Coordonnatrice Régionale Afrique UNIFEM	BP 514 - DAKAR	SENEGAL
Mme HAGBE ELISE	Conseiller Principal d'Animation	Ministère de l'Agriculture D.D.C. BP 2729 - YAOUNDE	CAMEROUN
Mme MOUMOUNI FATI	Secrétaire	Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme - NIAMEY	NIGER
Mme MAIKASSOUA AICHA	Secrétaire	Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme - NIAMEY	NIGER

LISTE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE SALY PORTUDAL

PAYS	NOMS & PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES PROFESSIONNELLES	ADRES. Pers.
Burkina Faso	FALL Malick	Directeur IPD/AOS	IPD/AOS 01 BP 1756 Ouaga 01 Burkina Faso	30.03.91
	KONDIANO Faya	Consultant en formation	"	30.03.90
	KANTE Ismaïla	" "	"	"
	BOLY BARRY Koumba	Consultante	Agence Canad. Dév. Intern. (ACDI) 01 BP 1440 Ouaga 01	Tél. 33.20.34
	KOUTABA Michel	Directeur de Projets et program. Secrét./ Ex. CILSS	BP 7049 CILSS Ouaga-Burkina - Tél. 30.62.51	BP. 7049 Tél. 30.05.57
Cap-Vert	DUARTE Cristina	Directrice Générale	G.E.P./M.D.R.P. - C.P 115 Tél. 61.12.53 (238)	Praia/ Cap-Vert
	ALMEIDA Maria L.	Resp. Divis. Pop. & Res. Hum. à la D.G. Plan & Coopération	CP. 217 M.P.C. Praia Cap-Vert	idem
	DUPRET Adelina	Respon. d'Aide de Prom. Sociale & Dév. local	Ministre Santé Trav. et Affaires Soc. Praia Cap-Vert	idem
	LOPEZ DE SEMEDO José Maria	Chef Cabinet Coop.	Institut Cap-Vert Solidarité I.C S C.H.P.-CP.124 Praia	idem
Côte d'Ivoire	BONI Reine B.	Cabinet Ministre Prom. de la femme Tél (225) 21.57.1	BP. V. 200 Abidjan Côte d'Ivoire	08 BP 1239 Abidjan/ Cocody
	BROU Yao Minagref (DARMA)	Chef Sce Formation Tél. 26.45.00	BP. V. 9 Abidjan Abd. 18	18 BP 1404
	ADE Marie Claire	Conseiller techn. AFI	07 BP. 119 Abidjan 07 Tél. 27.27.68	Tel. 29.45.41 idem
Guinée Bissau	FERRAGE DE BRITO Olivia	Inspectrice Douanier	Direction générale Douane BP. 35-EXO	BP. 87 G. Bissau
	VAZ Maria de	Directrice Fonds nat. de dévelop.	Ministère du Plan BP. 6	Francisco Mendes s/n° Bissau
	CORDOSO Humiliano	Chef Cabinet Minist. de la Prom. de la femme	Ministère Promotion Fém. G. Bissau Té. 21.40.10	Rue Justin Lopes N°115

(Suite)

PAYS	NOM & PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES PROFESSIONNELLES	ADRES. PERS.
Guinée Bissau	BARBOSA M. Samy	Directrice P/Relat° Extérieures	Ministère Promotion Féminine Bissau Tél. 21.40.10/13	B. Sept. Rue 13 G. Bissau
Guinée Conakry	CAMARA Ismaël	Directeur Etudes et Projets	BP. 402 Conakry Tél. 40.20.39	Conakry BP. 402
"	FOFANA MACIRE	Ing. Agronome Assist Bureau Projets Dévelop. rural	Minist. Agricult. Direct. Perfect. P.D.R. Forécarion	s/c Manga Fodé Dir. Rég. PDR
"	TRAORE Fatoumata	Chef service Santé Aff. Soc. et Fam. D.R.H	M.P.C. Intern. BP 221 Tél. 44.33.70 P. 15 Telex 11 MPCI GE	s/c Michel Komassi DNP Tél 44.37.15
"	BARRY Thierno M.	Médecin	Min. Santé BP. 58 Conakry Guinée	SMI/PE Coronttuc
Mali	DOUMBIA Hawa	Direct° Nat. l'Elev. Div. Projet et Programme	D.N.E. BP 265 Bamako	Medina Cour Rue 6x7 BP. 103
"	DIALLO Alima	Direct° Nat. Planif. Div. Plan. Econom.	D.N.P. BP 2466 Bamako	Drawclela Bolibana
"	NDIAYE Mariam COULIBALY	Conseil Economique et Social	UNICEF EF 90 Bamako	BP. 2046
"	DIAKITE Kadia TOGOLA	UNFEM	EP. 1740 Bamako Mali Tél. 22.39.8	Rue 592x431 Hyp. Bamako
Sénégal	FALL Aminata	Projet Dév. Ress. Hum. DP. 70, Rue Dr. Thèze	70, Rue du Dr. Thèze Dakar	HLM Grand Yoff n° 65
"	SECK Papa D.	Resp. Etudes et Projets	Projet Prom. Econ. Group. Fémin. SEN/86/010 Min. Int. DP. 414 Tél. 22.99.57	HLM Grand Yoff BP. 77 Rufis.
"	KA Ousmane	Ctrl Min. Délég. Cond. Fem. et l'enf.	7è étage Building Tél. 23.89.88	Im. Eriére Isle 9è Et. Ap. 31 DKR. Tél. 21.00.4 (L.D.)
"	SECK Sira	Economiste/Planif.	Min. Chargée Femme et Enf. 7è Et. Building Admin.	Pikine Icot n° 5811
"	NDIAYE FALL Asna	Consultante Assist. Coord. Rég. UNIFEM	UNIFEM/PNUD 19 Rue 19 Rue Parchappé Tél. 23.32.44	BP. 8391 Tél 20.08.4
"	IA Fatou	Secrét. Form. Comité	M.D.R.H. Dakar BP. 21.616 Tél. 21.24.61	Rue Bodin Keury Kao Rufisque Tél. 32.33.2

PAYS	NOM & PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES PROFESSIONNELLES	ADRES. PERS.
"	DIOP Khoudia.	Attachée Cab. Chargé Encadr. des Group. Prom. Féminins	Min. Chargée Femme et Enfant - Tél 23.10.88 P. 679	Rue Ousm. Socé Keury Kao Tél. 36.33.13
"	NDIAYE Khardiata Lô	Coord. Projet Prom. de la Fem. dans le Dév. BM/ADCFE Membre Com. Cons. UNIFEM	Min. Chargée Femme de l'Enfant	Villa n° 47 Sotrac Merm Tél 25.31.80
"	THIAM Awa Dia	Secrét. Général OFECAO/CEAO	Communauté urbaine Dakar Bd Centenaire Dakar Tél. 22.88.09	Point E n° 7A BP 5280 Dkr
"	Mme BA FALL Gnagna	Présidente régionale des Associations Féminines du SENEGAL à Kolda	KOLDA	
CILSS	Yssouf COMPAORE	Comptable	BP. 7049 Ouagadougou	
"	Oumou KANE	Assist. Admin.	idem	
UNIFEM	Jacqueline KI-ZERBO	Coordonnatrice Régionale	PNUD BP 154 Tél. 23.32.44	Tél 21.09.19
	DARBOE Mariam	Journaliste/Bilingue	idem	
	DIALLO Maïmouna	Secrétaire/UNIFEM	idem	
	DIAO Oulimata	Secrétaire		
	DIOUF Christophe	Adm. Reprographic	idem	
	DIONE Malick	Réserv./Transport	idem	
	COULIBALY Suzane	Consultante UNIFEM		

